

John  
**MacArthur**

---

**ROMAINS 9-16**



230, RUE LUPIEN  
TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) G8T 6W4  
CANADA

---

# L'incrédulité tragique d'Israël

# 1

**Je dis la vérité en Christ, je ne mens point, ma conscience m'en rend témoignage par le Saint-Esprit : J'éprouve une grande tristesse, et j'ai dans le cœur un chagrin continuel. Car je voudrais moi-même être anathème et séparé de Christ pour mes frères, mes parents selon la chair, qui sont les Israélites, à qui appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances, la loi, le culte, les promesses, et les patriarches, et de qui est issu, selon la chair, le Christ, qui est au-dessus de toutes choses, Dieu béni éternellement. Amen ! (9.1-5)**

Les chapitres 9 à 11 de l'épître aux Romains constituent un des passages les plus fascinants du Nouveau Testament, du fait qu'ils sont riches d'une doctrine fondamentale très pratique et axés sur Israël, peuple élu de Dieu.

Tout au long de l'histoire de l'Église, cependant, on a souvent très mal interprété ce passage. Certains commentateurs et enseignants expositifs vont même jusqu'à en faire abstraction. D'autres le considèrent comme une simple parenthèse ayant peu, sinon aucun, rapport avec le reste de l'épître, dans laquelle Paul exprime des préoccupations et des observations personnelles au sujet de ses frères juifs. D'après ces interprètes, Paul interrompt le

message central de la justification par la foi au début du chapitre 9 pour y revenir au début du chapitre 12. Ils sont d'avis que Romains 12.1 est la suite naturelle de Romains 8.38 et 39, véritable paroxysme de l'épître et hymne de louanges, d'espoir et d'assurance.

Il est vrai que, si Paul n'avait pas écrit les chapitres 9 à 11, l'argumentation et la fluidité de l'épître sembleraient tout de même ininterrompues. Mais, comme nous le verrons plus loin, il est également vrai que ces trois chapitres sont intégralement reliés au reste de l'épître. Paul ne souhaite pas poursuivre son enseignement sur la justification par la foi avant d'avoir clarifié certaines vérités connexes au sujet d'Israël et des Israélites. Dans le cadre de cet effort de clarification, l'apôtre doit contredire certains faux enseignements majeurs qui constituent une pierre d'achoppement pour nombre de chrétiens d'alors, surtout ceux d'origine juive.

Il ne fait aucun doute que Paul a réfléchi à maintes reprises aux vérités fondamentales des chapitres 9 à 11 de l'épître aux Romains et que, même s'il n'est pas encore allé lui-même à Rome (1.13), beaucoup de chrétiens de là-bas ont déjà fait sa connaissance et déjà entendu ces vérités de sa propre bouche. Il se peut que certaines des lettres que l'apôtre a envoyées à d'autres Églises aient été lues par des chrétiens de Rome. De plus, étant donné que ces vérités ont suscité de l'opposition dans le passé, Paul anticipe les questions et les arguments que certains membres de l'Église de Rome ne manqueront pas de soulever, et y répond par les propos inspirés qu'il tient dans les chapitres à l'étude. Un premier examen de ces questions et une esquisse de réponse sont susceptibles de nous aider à bien commencer l'étude du passage qui nous intéresse ici.

D'abord, Paul va au-devant de l'argument selon lequel si l'Évangile de Jésus-Christ offre le salut à tous les païens, alors Dieu doit avoir abandonné le peuple qu'il s'est élu anciennement, Israël. Certains Juifs ayant entendu l'Évangile en ont conclu que la doctrine de la justification par la foi était un nouveau concept qui ne valait que pour les païens, et que les chrétiens croyaient que les cérémonies et la justification par les œuvres du judaïsme n'avaient aucun mérite aux yeux de Dieu. Ils étaient persuadés que l'Évangile laissait entendre que les Juifs avait perdu la place et le dessein uniques que Dieu leur réservait dans son plan de rédemption.

Bien entendu, ces Juifs ont tout à fait raison de croire que l'Évangile ne reconnaît pas la justification par les rites et les œuvres comme un moyen d'être sauvés. Cependant, le ritualisme et le légalisme, même l'observance de la loi de Dieu divinement révélée, n'ont *jamais* constitué un moyen d'être sauvé, mais uniquement un moyen d'exprimer ou de symboliser l'obéissance à Dieu. Comme Paul l'indique clairement plus tôt dans l'épître

à l'étude (voir surtout les chapitres 3 à 5), Dieu n'a justifié personne, Juif ou païen – pas même Abraham – sur une autre base que sa grâce agissant par le moyen de la foi personnelle. Il est vrai également que la Nouvelle Alliance faite par le sang de Christ a remplacé l'Ancienne Alliance, et que Dieu s'est choisi un nouveau peuple pour porter son nom parmi toutes les nations et tous les peuples de la terre.

Dans l'introduction de son épître, Paul déclare sans équivoque que Christ lui a confié un apostolat unique auprès des païens (1.1-5 ; voir aussi Ga 1.16). Mais le livre des Actes indique clairement que l'apôtre a été également appelé à apporter l'Évangile aux « fils d'Israël » (9.15). Il n'est donc pas étrange que, chaque fois que cela lui est possible, cet apôtre auprès des païens commence un nouveau ministère en prêchant l'Évangile d'abord aux Juifs, dans une synagogue ou un autre lieu de rencontre (voir Ac 9.20 ; 13.5,14 ; 14.1 ; 16.13 ; 17.1,2 ; 19.8). Paul se préoccupe sincèrement et passionnément de l'état spirituel des enfants d'Israël, alors il cherche avec empressement à répondre aux questions qu'il sait qu'ils se posent.

Vers la fin du chapitre 11 de l'épître aux Romains, l'apôtre affirme avec l'autorité de Dieu que le Sauveur du monde est venu de Sion (c'est-à-dire qu'il était Juif) et qu'en définitive « tout Israël sera sauvé », comme le prophète Ésaïe l'a déclaré (Ro 11.26 ; voir aussi És 59.20,21 ; 27.9). Tôt dans son ministère terrestre, Jésus a dit à la Samaritaine que « le salut vient des Juifs » et qu'il était le Messie promis aux Juifs, celui qui allait apporter le salut non seulement aux Juifs, mais encore à toute l'humanité (Jn 4.22-26). Connaissant sans aucun doute très bien cette déclaration de son Seigneur, Paul assure donc aux Romains qu'il est inconcevable que Dieu ait pu rejeter ou oublier son peuple, Israël. Le christianisme véritable et l'antisémitisme sont par conséquent des termes contradictoires au sens le plus strict.

Paul répond également à une deuxième question qu'il sait que plusieurs de ses lecteurs ne manqueront pas de se poser : « Si le salut *vient des Juifs* et est en premier lieu *destiné aux Juifs*, pourquoi Israël, y compris ses plus hautes instances religieuses, a-t-il rejeté Jésus comme Messie, Sauveur et Roi ? » Si, comme l'apôtre l'a dit, « l'Évangile [...] est la puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif premièrement, puis du Grec » (Ro 1.16), et si Dieu dit : « Gloire, honneur et paix pour quiconque fait le bien, pour le Juif premièrement, puis pour le Grec » (2.10), alors pourquoi la plupart des Juifs sont-ils encore dans l'incrédulité ? Pourquoi la nation d'Israël, que Dieu s'est choisie et a bénie de manière unique, et qui connaît si bien la Loi et les prophètes, non seulement rejette-t-elle l'Évangile de Jésus-Christ, mais encore persécute-t-elle avec zèle les frères juifs qui y ont cru ?

Comme nous l'étudierons en détail dans un chapitre ultérieur, cette conception des choses a amené Paul à déclarer : « Que dirons-nous donc ? Les païens, qui ne cherchaient pas la justice, ont obtenu la justice, la justice qui vient de la foi, tandis qu'Israël, qui cherchait une loi de justice, n'est pas parvenu à cette loi. Pourquoi ? Parce qu'Israël l'a cherchée, non par la foi, mais comme provenant des œuvres. Ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement » du salut par la foi (9.30-32). Poursuivant son explication, l'apôtre ajoutera ensuite : « Frères, le vœu de mon cœur et ma prière à Dieu pour eux, c'est qu'ils soient sauvés. Je leur rends le témoignage qu'ils ont du zèle pour Dieu, mais sans intelligence : ne connaissant pas la justice de Dieu, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu ; car Christ est la fin de la loi pour la justification de tous ceux qui croient » (10.1-4).

Comme Paul comprend bien que la plupart de ses frères juifs se fient à leur appartenance à la descendance d'Abraham et à leurs bonnes œuvres, il a affirmé en termes non équivoques que « [*le*] Juif, ce n'est pas celui qui en a les apparences ; et la circoncision, ce n'est pas celle qui est visible dans la chair. Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement ; et la circoncision, c'est celle du cœur, selon l'Esprit et non selon la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu » (Ro 2.28,29). Autrement dit, le Juif véritable est Juif au sens spirituel, un Juif dont le cœur et l'esprit ont été lavés et purifiés (« circoncis ») par l'Esprit, et qui appartient donc à Dieu par la foi. Ni la circoncision physique ni l'appartenance à la descendance d'Abraham ne peuvent sauver quelqu'un. En fait, ces deux choses peuvent facilement nuire au salut parce qu'elles procurent un faux sentiment de sécurité spirituelle. Mettre ainsi sa confiance dans des choses humaines, voilà qui a empêché nombre de Juifs de recevoir Jésus-Christ.

Comme l'Évangile indique clairement que les Juifs, aussi bien que les païens, sont sauvés par la foi, les Juifs doivent renoncer à mettre leur foi dans leurs propres œuvres religieuses, en s'humiliant et en rejetant les pressions intimidantes qu'exerce sur eux la tradition selon laquelle ils vivent. En rejetant l'Évangile, ils rejettent, du même coup, leur Messie.

Ce salut n'a rien de nouveau, puisque Paul a déjà déclaré : « Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction » (Ro 3.21,22). Le Juif n'a jamais été sauvé sur une quelconque autre base que celle de la foi en Dieu, peu importe la pureté et l'officialité de son appartenance à la descendance d'Abraham, puisqu'il est écrit : « Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi. Ou bien Dieu est-il seulement

le Dieu des Juifs ? Ne l'est-il pas aussi des païens ? Oui, il l'est aussi des païens, puisqu'il y a un seul Dieu, qui justifiera par la foi les circoncis, et par la foi les incirconcis » (3.28-30). Dieu crée les Juifs et les païens de la même manière, et il les sauve de la même manière, par la foi, sans aucune œuvre ni aucun rite. Si les Juifs ne sont pas sauvés, c'est à cause des cérémonies, des traditions et du légalisme du judaïsme en général qui y font obstacle.

Plus loin dans l'épître à l'étude, Paul demandera : « Est-ce pour tomber qu'ils [Israël] ont bronché ? Loin de là ! Mais, par leur chute, le salut est devenu accessible aux païens, afin qu'il soient excités à la jalousie » (11.11). Autrement dit, le fait qu'Israël n'est pas venu à Jésus-Christ par la foi, aussi tragique que cela puisse être, n'est ni permanent ni irréversible. En réalité, comme le manquement d'Israël a ouvert la porte à l'Évangile au profit des païens, la jalousie envers les païens contribuera en définitive à amener Israël à se tourner vers Dieu le Sauveur par la foi en Christ, afin de recevoir enfin le Messie qu'ils ont rejeté lors de sa première venue.

Non seulement cela, dira Paul, mais encore « si leur chute a été la richesse du monde, et leur amoindrissement la richesse des païens, combien plus en sera-t-il ainsi quand ils se convertiront tous » (v. 12). Si l'incrédulité d'Israël a conduit tant de païens au Seigneur, combien plus encore seront conduits à lui lorsque Israël croira enfin. L'apôtre Jean indique d'ailleurs que leur nombre sera incalculable : « Après cela, je regardai, et voici, il y avait une grande foule, que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue. Ils se tenaient devant le trône et devant l'Agneau, revêtus de robes blanches, et des palmes dans leurs mains » (Ap 7.9).

Cette question pourrait être exprimée autrement : « Si Abraham est le père de ceux qui sont véritablement sauvés par la foi, comment se fait-il que ses descendants rejettent en majorité le moyen d'être sauvés que Dieu leur procure dans l'Évangile de Jésus-Christ ? Cette question, Paul y a répondu comme ceci dans le chapitre 4 :

Que dirons-nous donc qu'Abraham, notre Père selon la chair, a obtenu ? Si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, mais non devant Dieu. Car que dit l'Écriture ? Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice. Or, à celui qui fait une œuvre, le salaire est imputé, non comme une grâce, mais comme une chose due ; et à celui qui ne fait point d'œuvre, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice. [...] Et il [Abraham] reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par

la foi quand il était incirconcis, afin d'être le père de tous les incirconcis qui croient, pour que la justice leur soit aussi imputée (Ro 4.1-5,11).

Autrement dit, une multitude de Juifs rejettent l'Évangile de Christ parce qu'ils mettent leur confiance dans le rite extérieur de la circoncision et, comme nous l'avons déjà précisé, dans leur appartenance à la descendance d'Abraham, plutôt que dans la foi incomparable en Dieu qui a procuré le salut à Abraham et qui a fait de lui « le père de *tous* les incirconcis qui croient », païens et Juifs (v. 11, italiques pour souligner).

Paul sait que les Juifs ne manqueront pas de soulever une troisième question, intimement liée aux deux premières : « En admettant que les Juifs doivent être sauvés individuellement au moyen de leur foi personnelle, qu'en est-il de la *nation* d'Israël ? Dieu a-t-il abandonné la nation qu'il s'est choisie il y a si longtemps ? » L'apôtre répond à cette question dans le chapitre 9 de l'épître à l'étude, en expliquant que « les Israélites » sont ceux « à qui appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances, la loi, le culte, les promesses, et les patriarches, et de qui est issu, selon la chair, le Christ, qui est au-dessus de toutes choses, Dieu béni éternellement. Amen ! » (9.4,5.) Le fait d'être Juif a toujours constitué une bénédiction et un privilège uniques, et la nation d'Israël a toujours bénéficié d'un « statut privilégié » auprès de Dieu parmi les nations du monde.

Mais ce statut privilégié n'a jamais empêché Dieu de reprendre cette nation ni de la mettre sur la touche temporairement, « jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée » (Ro 11.25). Lorsque cela se sera produit, le Seigneur « [*répandra*] sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâce et de supplication, et ils tourneront leurs regards vers [*lui*], celui qu'ils ont percé. Ils pleureront sur lui comme on pleure sur un fils unique, ils pleureront amèrement sur lui comme on pleure sur un premier-né » (Za 12.10). Alors, « [*le*] règne, la domination, et la grandeur de tous les royaumes qui sont sous les cieux, seront donnés au peuple des saints du Très-Haut. Son règne est un règne éternel, et tous les dominateurs le serviront et lui obéiront » (Da 7.27).

Dans le passage à l'étude, Paul démontre que Dieu a mis temporairement la nation d'Israël sur la touche à cause de son impénitence et de son incrédulité persistantes, surtout parce qu'elle a rejeté le Messie. Toutefois, dans sa souveraineté pleine de grâce et avec une certitude divine, Dieu se gardera un reste d'Israël. Dieu fera entrer par la foi cette nation, en tant que reste sacerdotal de son peuple, non seulement dans le royaume purifié et

rétabli du « plus grand Fils de David », mais encore dans le royaume éternel de Dieu.

Paul rappelle également à ses lecteurs que, exactement tel qu'Ésaïe l'a prophétisé, « [quand] le nombre des fils d'Israël serait comme le sable de la mer, un reste seulement sera sauvé » (Ro 9.27 ; És 10.22). Par ses prophètes, Dieu a indiqué clairement que seul un reste de la nation allait finir par venir à lui dans une foi sincère. Par Ésaïe, il a promis que « [dans] ce même temps, le Seigneur étendra une seconde fois sa main, pour racheter le reste de son peuple, dispersé en Assyrie et en Égypte, à Pathros et en Éthiopie, à Élam, à Schinear et à Hamath, et dans les îles de la mer. Il élèvera une bannière pour les nations, il rassemblera les exilés d'Israël, et il recueillera les dispersés de Juda, des quatre extrémités de la terre » (És 11.11,12 ; voir aussi v. 16). Par Jérémie, il a promis : « Et je rassemblerai le reste de mes brebis de tous les pays où je les ai chassées ; je les ramènerai dans leur pâturage ; elles seront fécondes et multiplieront » (Jé 23.3 ; voir aussi Mi 2.12 ; Za 8.11,12). Par ailleurs, comme « les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables » (Ro 11.29), Israël a de Dieu la garantie que ce reste, qui représente la nation entière, sera sauvé. De toute éternité, le plan de Dieu a toujours été que le rejet de Christ par Israël ne soit que partiel et temporaire.

Dans ces réponses destinées à ses frères juifs, Paul répond également à une question qui ne manquera pas de surgir, il le sait, dans l'esprit de beaucoup de croyants d'origine païenne : « Si Dieu n'a pas tenu les promesses qu'il a faites à Israël, le peuple qu'il s'est élu, comment nous attendre à ce qu'il tienne les promesses qu'il nous a faites à nous, croyants non-juifs ? » Bien entendu, le problème réside ici dans la question. Dieu *n'a pas manqué* aux promesses qu'il a faites à Israël ou à des Juifs individuels. Ses promesses, il les a faites à l'Israël *fidèle* et aux Juifs croyants *fidèles*, à savoir ceux qui sont la postérité spirituelle, et non physique, d'Abraham. En tant qu'exemple remarquable de fidélité, Abraham était non seulement le père des fidèles qui ont vécu après lui, mais encore, par antériorité, le père même des fidèles qui ont vécu avant lui. La foi d'Abraham tendait vers l'avenir, comme le Seigneur Jésus-Christ l'a dit lui-même : « Abraham, votre père, a tressailli de joie de ce qu'il verrait mon jour : il l'a vu, et il s'est réjoui » (Jn 8.56).

Comme nous le découvrons, Paul apporte à ces questions et à beaucoup d'autres des réponses d'une grande sagesse émanant d'un saint raisonnement.

Paul est tellement dépassé par ce que le Seigneur lui a donné d'écrire qu'il terminera ce passage de trois chapitres portant sur Israël (Ro 9 – 11) par une doxologie magnifique et triomphale de louanges et d'actions de



grâces adressées à Dieu : « Ô profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont insondables, et ses voies incompréhensibles ! Car qui a connu la pensée du Seigneur, ou qui a été son conseiller ? Qui lui a donné le premier, pour qu'il ait à recevoir en retour ? C'est de lui, par lui, et pour lui que sont toutes choses. À lui la gloire dans tous les siècles ! Amen ! (11.33-36.)

Dans le premier de ces trois chapitres, Paul met l'accent d'abord sur la tragédie de l'incrédulité d'Israël (Ro 9.1-5). Puis, il déclare que cette incrédulité s'inscrit dans le plan éternel de rédemption que Dieu a conçu (v. 6-13), et démontre ensuite que ce plan divin concernant l'incrédulité d'Israël n'est ni capricieux ni injuste, mais parfaitement juste (v. 14-33).

En exprimant la grande tristesse que lui cause l'état spirituel d'Israël, l'apôtre déclare en premier lieu son amour pour ses frères juifs, son propre peuple.

\*\*LE LIEN QUI UNIT PAUL À L'ISRAËL INCRÉDULE

**Je dis la vérité en Christ, je ne mens point, ma conscience m'en rend témoignage par le Saint-Esprit : J'éprouve une grande tristesse, et j'ai dans le cœur un chagrin continu. Car je voudrais moi-même être anathème et séparé de Christ pour mes frères, mes parents selon la chair, (9.1-3)**

Comme nous venons de le faire remarquer, Paul commence le passage à l'étude qui porte sur Israël en faisant connaître le chagrin que lui cause l'incrédulité de ses frères juifs bien-aimés. Il vient de présenter dans les huit chapitres précédents des vérités divines qui sont des plus enthousiasmantes pour ceux qui croient, mais dévastatrices pour tous les incroyants, surtout pour les Juifs incroyants, qui se croient parfaitement en sécurité du fait qu'ils appartiennent à la lignée d'Abraham, qu'ils célèbrent des rites légalistes et qu'ils adhèrent aux traditions rabbiniques. Tout Juif incroyant qui prendrait au pied de la lettre les paroles que l'apôtre prononce dans les chapitres 1 à 8 aurait probablement le sentiment que l'Évangile fait de lui rien de moins qu'un paria, que Dieu a renié.

Rappelons-nous que Paul a déjà compté parmi les persécuteurs les plus zélés des Juifs à avoir invoqué le nom de Christ, ayant « [respiré] la menace et le meurtre contre les disciples du Seigneur » (Ac 9.1). Maintenant, il est complètement transformé : il s'estime heureux de compter au nombre des disciples de Christ et condamne sévèrement le légalisme et la fausse assurance qui caractérisent le judaïsme traditionnel. Pour les Juifs

religieux incrédules, le christianisme n'est rien d'autre qu'une conspiration antisémite. À leur sens, Paul contredit entièrement les enseignements de Moïse, car il prêche des choses comme : « Sachez donc, hommes frères, que c'est par lui que le pardon des péchés vous est annoncé, et que quiconque croit est justifié par lui de toutes les choses dont vous ne pouviez être justifiés par la loi de Moïse » (Ac 13.38,39). Paul, ancien pharisien (Ac 23.6 ; Ph 3.5) et défenseur zélé du judaïsme traditionnel (Ac 8.1,3 ; 9.1,2), est maintenant considéré comme le traître des traîtres de son peuple, un être plus méprisable encore aux yeux des Juifs qu'un païen. Il est donc devenu le grand traître, le Judas du judaïsme et l'ennemi juré d'Israël (voir Ac 9.23 ; 13.50 ; 20.3 ; 2 Co 11.24).

Encore aujourd'hui, les Juifs considèrent le christianisme comme intrinsèquement antisémite. Lorsqu'ils entendent Jésus être présenté comme leur Messie tant attendu, le grand Sauveur et Libérateur d'Israël, cela les révolte au plus haut point. Au lieu de percevoir l'Évangile comme l'accomplissement parfait du judaïsme, ils le perçoivent comme une menace destructrice. Malheureusement, les nombreuses vagues de persécution qu'ils ont subies au cours de l'Histoire de la part de soi-disant chrétiens ont contribué à exacerber ce ressentiment.

Paul se soucie énormément d'Israël en tant que nation, mais il éprouve aussi un amour incroyablement profond pour chaque Israélite. Or, il sait qu'avant que les Juifs incrédules acceptent de l'écouter davantage il doit d'abord les convaincre qu'il se soucie véritablement d'eux et qu'il est loin d'être l'instigateur d'une conspiration antisémite. Dans sa prédication et ses écrits, l'apôtre mine irréfutablement les deux piliers fondamentaux du judaïsme populaire, soit l'appartenance à la descendance physique d'Abraham et la justification par les œuvres de la Loi. Comme Jésus l'a fait au cours de son ministère terrestre, Paul a mis à nu l'imposture marquée par l'hypocrisie et le légalisme du judaïsme rabbinique. Tout comme Jésus également, Paul sait devoir convaincre les Juifs incrédules de l'amour sincère qu'il leur porte. Il doit les persuader qu'il leur annonce l'Évangile en tant qu'ami qui souhaite les protéger et venir à leur secours, et non en tant qu'ennemi qui cherche à les condamner et à les détruire. Il doit leur livrer son cœur avant de pouvoir leur livrer sa théologie.

Il commence ici par les assurer de son honnêteté et de son intégrité, en leur déclarant : **Je dis la vérité en Christ, je ne mens point.** Paul authentifie sa sincérité en déclarant que cette **vérité** est dite **en Christ**. Il prend son Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ, à témoin, témoignage irréfutable. Il dit que tout ce qu'il pense, fait et ressent, il le pense, le fait et le ressent pour et par son Seigneur. L'union de Paul avec Christ constitue la sphère au sein

de laquelle ses émotions évoluent et la fontaine de laquelle elles jaillissent. Autrement dit, Christ, qui est la vie et le souffle mêmes de l'apôtre, attestera la vérité que celui-ci est sur le point d'enseigner. Son Seigneur omniscient, juste, souverain et plein de grâce, qui connaît parfaitement le cœur et les motifs de Paul, confirmera la véracité de l'immense amour que l'apôtre porte à ses frères juifs. Pour reprendre les paroles de Frédéric Godet, commentateur et théologien suisse du XIX<sup>e</sup> siècle, disons que « Christ est pour Paul un être si saint que, dans le milieu pur et lumineux de sa présence sentie, aucun mensonge, aucune exagération même ne lui paraît possible » (*Commentaire sur l'Épître aux Romains*, [Labor et Fides : Genève, 1968], p. 241 ).

Paul prend souvent Dieu à témoin. Dans le prologue de sa lettre, il a assuré une chose à l'Église de Rome : « Dieu, que je sers en mon esprit dans l'Évangile de son Fils, m'est témoin que je fais sans cesse mention de vous [...] dans mes prières » (1.9,10). Pour l'apôtre, promesse faite, promesse tenue. Dans sa seconde lettre aux Corinthiens, il a aussi écrit : « Or, je prends Dieu à témoin sur mon âme, que c'est pour vous épargner que je ne suis plus allé à Corinthe » (2 Co 1.23). Plus loin dans la même lettre, il a de nouveau assuré à ses lecteurs la véracité de ses propos, en déclarant : « Dieu, qui est le Père du Seigneur Jésus, et qui est béni éternellement, sait que je ne mens point ! » (11.31.)

Donnant ici la même assurance, Paul insiste sur un fait : **je ne mens point** (v. 1). L'apôtre ne dirait ni ne ferait quoi que ce soit simplement parce que cela l'avantagerait ou pour faire bonne impression. Il ne tente pas d'amener ses lecteurs juifs à accepter ce qu'il dit en les flattant ou par des remarques dénuées de sincérité et des exagérations sur son propre compte. Il ne dirait rien de mensonger ni d'hypocrite dans le but de capter leur attention ou d'obtenir leur approbation. Ses paroles reflètent exactement ce qu'il a dans l'esprit et dans le cœur.

Ensuite, il offre le **témoignage** de sa propre **conscience**. Tandis qu'il se défendait devant les chefs religieux, à Jérusalem, « Paul, les regards fixés sur le sanhédrin, dit : Hommes frères, c'est en toute bonne conscience que je me suis conduit jusqu'à ce jour devant Dieu... » (Ac 23.1). Or, ce n'est pas la conscience de l'apôtre en soi qui est fiable. Sa conscience est continuellement pure et libre de toute condamnation parce qu'il vit sans cesse dans l'obéissance au Seigneur, comme ses paroles en témoignent : « Car ce qui fait notre gloire, c'est ce témoignage de notre conscience, que nous nous sommes conduits dans le monde, et surtout à votre égard, avec sainteté et pureté devant Dieu, non point avec une sagesse charnelle, mais avec la grâce de Dieu » (2 Co 1.12).

Contrairement au conseil courant selon lequel nous devrions suivre ce que nous dicte notre conscience, la conscience humaine naturelle est loin d'être un guide fiable. En effet, il arrive qu'elle « [porte] la marque de la flétrissure » (1 Ti 4.2), couverte d'un tissu cicatrisé désensibilisé. Comme pour tout autre aspect de la nature déchue de l'homme, elle est entachée et corrompue par le péché. À ce sujet, Paul expliquera à Tite : « Tout est pur pour ceux qui sont purs ; mais rien n'est pur pour ceux qui sont souillés et incrédules ; leur intelligence et leur conscience sont souillées » (Tit 1.15). En négligeant de communier avec Dieu et en désobéissant à sa Parole, même la conscience du croyant peut perdre sa sensibilité et sa fiabilité. Voilà pourquoi l'apôtre interdit aux croyants de trahir leur conscience, même dans les choses qui ne sont pas d'ordre moral. Cette trahison revient à s'exercer à rejeter sa propre conscience (voir Ro 14.20-23). Tous les croyants devraient être en mesure de dire avec Martin Luther : « Ma conscience est rendue captive à l'obéissance de la Parole de Dieu. »

La conscience assujettie à la Parole de Dieu est une conscience soumise au **Saint-Esprit**, que Paul prend ensuite à témoin de la véracité de ses propos et de la fiabilité de sa conscience.

La conscience humaine est neutre en soi. Elle est éveillée par et selon la nature de la personne à qui elle appartient. La conscience de l'homme méchant et non régénéré ne peut aucunement le prémunir contre des pensées et des actions impies. Par contre, la conscience du croyant fidèle est fiable, car elle est éveillée par les vérités et les normes émanant de la Parole de Dieu, et est alimentée par la puissance du **Saint-Esprit** qui habite en lui. Lorsque nous vivons par l'Esprit, que nous marchons dans l'Esprit et que nous obéissons à l'Esprit, nous pouvons nous fier à notre conscience, car c'est Dieu qui en est le Maître. Les élans parfaits de l'Esprit approuveront ou condamneront ce que nous faisons ou envisageons de faire.

Étant donné que ce qu'il est sur le point de dire semble si incroyable – ou, pour le moins, très exagéré –, Paul a bien raison d'évoquer tant de témoins.

Son affirmation introductive est suffisamment crédible. Peu de chrétiens qui connaissent l'apôtre douteraient du fait qu'il ait effectivement **dans le cœur un chagrin continu** et **une grande tristesse** pour ses frères juifs incrédules. Tel que mentionné précédemment, bien qu'il ait été spécialement nommé apôtre des païens, il a aussi reçu pour mandat d'annoncer l'Évangile aux « fils d'Israël » (Ac 9.15). Comme Paul l'indique clairement dans le passage à l'étude, cela lui briserait le cœur s'il n'avait pas la possibilité de proclamer la voie du salut à ses frères et sœurs d'Israël. Même avec la possibilité de leur témoigner, il n'arrive pas à soulager la **grande**

**tristesse** et le **chagrin continu** qu'il éprouve pour les Juifs qui refusent de croire en Christ.

C'est ce même type de chagrin que le prophète Samuel éprouvait à l'égard de Saül, comme les Écritures nous le révèlent : « Samuel n'alla plus voir Saül jusqu'au jour de sa mort ; car Samuel pleurait sur Saül, parce que l'Éternel se repentait d'avoir établi Saül roi d'Israël » (1 S 15.35). Par sa propre arrogance et désobéissance, Saül s'est fait lui-même paria devant Dieu et devant son peuple. Mais en raison de l'amour profond que Samuel vouait à l'oïnt du Seigneur, le prophète n'a jamais cessé de pleurer sur le roi. Dans le long psaume qui porte la Parole de Dieu aux nues, l'auteur confesse ceci : « Mes yeux répandent des torrents d'eaux, parce qu'on n'observe point ta loi » (Ps 119.136).

On surnomme Jérémie « le prophète pleureur » en raison du chagrin profond que lui causaient l'incrédulité et la méchanceté de son peuple, comme en témoigne cette lamentation : « Oh ! si ma tête était remplie d'eau, si mes yeux étaient une source de larmes, je pleurerais jour et nuit les morts de la fille de mon peuple ! » (Jé 9.1.) Plus loin, il implorera le peuple ainsi : « Écoutez et prêtez l'oreille ! Ne soyez point orgueilleux ! Car l'Éternel parle. Rendez gloire à l'Éternel, votre Dieu, avant qu'il fasse venir les ténèbres, avant que vos pieds se heurtent contre les montagnes de la nuit ; vous attendrez la lumière, et il la changera en ombre de la mort, il la réduira en obscurité profonde. Si vous n'écoutez pas, je pleurerai en secret, à cause de votre orgueil ; mes yeux fondront en larmes, parce que le troupeau de l'Éternel sera emmené captif » (Jé 13.15-17).

Or, le rejet du Messie par Israël accable tellement Paul que celui-ci prend à témoin deux membres de la Trinité pour qu'ils attestent son angoisse implacable. Il sait que, si Dieu n'était intervenu par sa grâce sur le chemin de Damas, non seulement il compterait encore au nombre des Juifs incrédules, mais aussi il les inciterait encore à persécuter ceux qui ont reconnu Jésus pour Messie.

Paul exprime ici toute la profondeur et la sincérité de son chagrin, dans une déclaration presque incroyable : **Car je voudrais moi-même être anathème et séparé de Christ pour mes frères, mes parents selon la chair**. Comme ses premiers mots l'indiquent, **je voudrais**, Paul sait qu'il est dans l'impossibilité de rejeter son salut pour redevenir **anathème** (voué à la destruction dans l'enfer éternel) et être ainsi à jamais **séparé de Christ**.

C'est en faveur du salut de ses frères juifs que Paul s'exprime par hyperbole, se disant prêt même à renoncer à son salut, si cela leur permettait d'échapper à leur condamnation par Dieu. Bien entendu, personne ne sait mieux que Paul que le salut constitue le trésor le plus précieux du croyant

et que seule la mort sacrificielle de Christ a le pouvoir de sauver. Mais ici, l'apôtre parle au sens affectif, et non théologique, et il n'y a aucun lieu de douter de ce que sa déclaration merveilleuse d'abnégation de soi provienne d'un cœur entièrement sincère. Paul éprouve un tel amour qu'il serait prêt à renoncer à son propre salut et à passer l'éternité en enfer si cela pouvait amener ses frères juifs à mettre leur foi en Christ ! Il n'ignore pas, bien sûr, que, même si une telle chose était possible, le fait pour lui d'être séparé de Christ n'aurait aucunement le pouvoir en soi d'amener une seule personne à Christ. L'apôtre sait également que l'impossibilité et l'inutilité évidentes d'un tel sacrifice risqueraient d'inciter certains de ses antagonistes à l'accuser d'offrir en toute sécurité de sacrifier quelque chose qu'il sait impossible à perdre. C'est d'ailleurs sans aucun doute dans le but de contrer de telles accusations qu'il prend Christ et le Saint-Esprit à témoins de sa sincérité.

La passion avec laquelle Paul est prêt à offrir ce sacrifice ultime reflète le cœur rempli de grâce de Dieu, qui a tant aimé le monde impie qu'il a donné son Fils unique afin de lui accorder la rédemption (Jn 3.16). Elle reflète également le cœur tout aussi rempli de grâce du Fils, qui, par obéissance au Père, a donné sa vie pour que d'autres puissent vivre. Rappelons-nous que Paul vient tout juste ici de se réjouir de l'assurance absolue qu'a le croyant en Christ, qu'il a exprimée ainsi : « Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur » (Ro 8.38,39). Quoiqu'il en soit, l'amour qu'il voue aux âmes perdues d'Israël le dispose à vouloir renoncer à ces bénédictions intimes, inestimables et éternelles, si cela permettait d'amener ses frères juifs à Christ.

C'est justement son grand amour pour les âmes perdues qui fait de Paul un instrument puissant entre les mains de Dieu. L'évangélisation ne donne pas grand-chose si l'évangéliste a peu d'amour pour les âmes perdues. La prière de John Knox reflète d'ailleurs le grand amour de Paul : « Donne-moi l'Écosse, ou je meurs », celle de Henry Martyn aussi : « Ô, que je sois une flamme dans la main de Dieu » et celle de David Brainerd, qui a prié afin qu'il puisse se consumer pour Dieu, ce qu'il a fait avant d'atteindre la trentaine.

Moïse a aimé les Israélites inconstants, ingrats et désobéissants de la même manière que Paul les a aimés des siècles plus tard. Moïse a intercedé en leur faveur après qu'ils ont fabriqué et adoré un veau d'or lors même qu'il se trouvait sur le mont Sinaï en train de recevoir de Dieu les tables de

la loi : « Pardonne maintenant leur péché ! Sinon, efface-moi de ton livre que tu as écrit » (Ex 32.32).

Il y a quelques années, une jeune femme de la région s'est fait poignarder à mort tandis qu'elle faisait du jogging près de son appartement. Son mari et elle étaient tous deux chrétiens, mais les parents de la femme ne l'étaient pas, et celle-ci avait vraiment leur salut à cœur. Peu avant qu'elle soit tuée, elle avait confié à son mari qu'elle serait prête à mourir si Dieu pouvait utiliser sa mort pour gagner ses parents à Christ. Or, après le service funèbre, lors duquel on a prêché l'Évangile, sa mère a effectivement reçu Christ comme Seigneur et Sauveur.

Seul l'amour bienveillant de Christ dans le cœur de ceux qui lui appartiennent peut créer ce même esprit d'abnégation. Plus nous obéissons à sa Parole et nous nous soumettons à sa volonté, plus nous aimerons comme il aime.

**\*\*LE LIEN QUI UNIT DIEU À L'ISRAËL INCRÉDULE**

**qui sont les Israélites, à qui appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances, la loi, le culte, les promesses, et les patriarches, et de qui est issu, selon la chair, le Christ, qui est au-dessus de toutes choses, Dieu béni éternellement. Amen ! (9.4,5)**

Paul exprime ici la grande tristesse que lui inspire l'incrédulité des Israélites, en raison de leur lien personnel avec Dieu. S'il aime les Juifs, c'est non seulement parce qu'ils appartiennent à la même race que lui, mais plus encore parce qu'ils constituent le peuple que Dieu s'est choisi. Il aime donc tous ceux que Dieu aime, et comme Dieu aime Israël d'un amour unique, Paul aime Israël pareillement.

Dans les deux versets à l'étude, l'apôtre présente neuf privilèges merveilleux réservés aux Israélites, qu'un Dieu aimant leur a accordés.

Premièrement, ils ont le privilège tout simplement d'être **Israélites**, la postérité d'Abraham par Isaac et ensuite par Jacob, dont le nom a été changé contre celui d'Israël (Ge 32.28).

Tout au long de l'Histoire, les Israélites (ou Juifs, comme ils en sont venus à se faire appeler après leur exil à Babylone) se sont distingués dans presque tous les domaines – les sciences, les arts, la musique, les affaires, l'éducation, la direction politique, et d'innombrables autres domaines. Ils ont toujours constitué un peuple noble et une partie disproportionnée des génies du monde. Rappelons-nous que, lorsque Dieu a préparé sa vi-

gne terrestre si particulière, « il y mit un plant délicieux », à savoir Israël (És 5.2).

Deuxièmement, c'est aux Israélites qu'*[appartient]* **l'adoption**. Au-delà de leur ascendance patriarcale, les Juifs ont le privilège d'être les fils de Dieu par **adoption**. En effet, Dieu a donné à Moïse l'ordre que voici : « Tu diras à Pharaon : Ainsi parle l'Éternel : Israël est mon fils, mon premier-né » (Ex 4.22). Par l'intermédiaire d'Osée, le Seigneur a déclaré : « Quand Israël était jeune, je l'aimais, et j'appelai mon fils hors d'Égypte » (Os 11.1). Lors de l'alliance conclue au mont Sinaï, lorsqu'il a donné sa loi à Israël par l'intermédiaire de Moïse, Dieu a déclaré à Israël : « *[Vous]* serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte » (Ex 19.6). Israël a été mis à part afin de servir à Dieu de témoin unique et juste auprès du reste du monde.

Il est clair, d'après le contexte de ces versets, ainsi que d'après d'innombrables autres passages de l'Écriture, que la *nation* d'Israël est, à certains égards, l'enfant de Dieu. Le salut a toujours été accordé sur une base individuelle. Autrement dit, personne ne peut être sauvé par la foi de quelqu'un d'autre. Comme Paul l'indiquera clairement quelques versets plus loin : « Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël » (Ro 9.6). Bien que l'apôtre ne fasse toutefois pas allusion au salut, c'est à Israël en tant que nation que Dieu a souverainement accordé sa vocation, son alliance, sa bénédiction et sa protection spéciales.

L'Ancien Testament ne désigne pas Dieu comme Père des Juifs individuels – comme c'est le cas dans le Nouveau Testament, qui désigne Dieu comme Père des chrétiens individuels – mais comme Père d'Israël. C'est pour cette raison, entre autres, que les chefs religieux se sont mis en colère lorsque Jésus a déclaré être en relation personnelle avec Dieu du fait que celui-ci était son Père.

Mais il faut dire qu'Israël a médiocrement rempli cette vocation, en gaspillant le privilège qui lui était associé. Par la bouche d'Ésaïe, le Seigneur s'est d'ailleurs plaint : « Écoutez-moi, maison de Jacob, et vous tous, restes de la maison d'Israël, vous que j'ai pris à ma charge dès votre origine, que j'ai portés dès votre naissance ! Jusqu'à votre vieillesse je serai le même, jusqu'à votre vieillesse je vous soutiendrai ; je l'ai fait, et je veux encore vous porter, vous soutenir et vous sauver » (És 46.3,4).

Troisièmement, Dieu a béni Israël en lui révélant sa propre présence dans la **gloire shekinah**. De cette manière unique et inexplicable, Dieu a habité parmi son peuple. Dans le désert, « la gloire de l'Éternel parut *[à Israël]* dans la nuée » (Ex 16.10). C'est dans sa gloire que Dieu est apparu à Israël au mont Sinaï (Ex 24.16,17), et sa gloire était présente dans la tente



d'assignation, où Dieu a parlé « avec les enfants d'Israël » (Ex 29.42,43 ; Lé 9.23). Sa gloire était suprêmement présente dans le lieu très saint du Tabernacle et puis dans le Temple, se manifestant dans la lumière entre les deux chérubins sur l'arche du témoignage (voir Ex 25.22 ; 40.34 ; 1 R 8.11).

Quatrièmement, Israël a eu le privilège de recevoir **les alliances**. La première alliance a été conclue avec Abraham, le père physique de tous les Juifs (Ge 22.15-17) et le père spirituel de tous ceux qui croient en Dieu (Ro 4.11). Par Moïse, Israël a reçu l'alliance de la loi au mont Sinaï (Ex 19 – 31 ; voir aussi De 29 – 30). Par David, Israël a reçu l'alliance d'un royaume éternel (2 S 7.8-16). C'est même par Israël que le Fils de Dieu allait accomplir l'alliance suprême de la rédemption (Jé 31.31-34 ; Éz 37.26). Aucune autre nation n'a été et ne sera jamais bénie par de telles alliances. Comme un commentateur biblique l'a fait observer, aucune dimension de l'histoire des Israélites ne saurait mettre plus en évidence le caractère unique de ces destinataires de la révélation de la rédemption que ces alliances.

Cinquièmement, Israël a eu le privilège de recevoir **la loi** de Dieu par l'intermédiaire de Moïse. Or, par cette **loi**, Israël a reçu non seulement les dix commandements, mais encore d'innombrables autres préceptes et normes, dont l'observance allait honorer Dieu et attirer sa bénédiction sur le peuple. Dieu a montré aux Israélites la voie de la bénédiction et de la prospérité non seulement sur les plans moral et spirituel, mais encore sur le plan matériel. Leur désobéissance leur attirerait donc la malédiction (voir De 27 – 28).

Tandis qu'Israël campait dans les plaines de Moab, peu avant d'entrer dans la Terre promise, Moïse a rappelé ceci au peuple :

Voici, je vous ai enseigné des lois et des ordonnances, comme l'Éternel, mon Dieu, me l'a commandé, afin que vous les mettiez en pratique dans le pays dont vous allez prendre possession. Vous les observerez et vous les mettrez en pratique ; car ce sera là votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples, qui entendront parler de toutes ces lois et qui diront : Cette grande nation est un peuple absolument sage et intelligent ! Quelle est, en effet, la grande nation qui ait des dieux aussi proches que l'Éternel, notre Dieu, l'est de nous toutes les fois que nous l'invoquons ? Et quelle est la grande nation qui ait des lois et des ordonnances justes, comme toute cette loi que je vous présente aujourd'hui ? (De 4.5-8.)

Comme Paul l'a déjà dit à ses lecteurs, Israël a eu le privilège incomparable de se voir confier « les oracles de Dieu » (Ro 3.2), qui incluent non seulement les livres de Moïse, mais aussi tout ce que nous connaissons aujourd'hui comme l'Ancien Testament.

Sixièmement, le peuple d'Israël a été béni de manière unique en ce que Dieu lui a confié **le culte** par lequel il lui était possible d'adorer le Seigneur et de se faire purifier de ses péchés. Le terme **culte** fait allusion au système cérémoniel que Dieu a révélé par Moïse dans sa totalité – les sacrifices, les offrandes, les purifications, et les autres moyens d'adorer et de se repentir que les sacrificateurs et les Lévites utilisaient. Du temps où Israël adorait le Seigneur d'un cœur obéissant et sincère, celui-ci lui a fait une promesse : « Je me rencontrerai là [*à la tente d'assignation*] avec les enfants d'Israël, et ce lieu sera sanctifié par ma gloire. Je sanctifierai la tente d'assignation et l'autel ; je sanctifierai Aaron et ses fils, pour qu'ils soient à mon service dans le sacerdoce. J'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je serai leur Dieu. Ils connaîtront que je suis l'Éternel, leur Dieu, qui les ai fait sortir du pays d'Égypte, pour habiter au milieu d'eux. Je suis l'Éternel, leur Dieu » (Ex 29.43-46).

Septièmement, Israël a reçu **les promesses** de Dieu de manière distincte et unique. Bien qu'ici Paul n'explique pas la nature des **promesses** en question, il semble probable qu'il fasse allusion au Messie promis, qui devait venir par Israël, et au royaume promis par Dieu, ainsi qu'à la vie éternelle. Il s'agit de la promesse que Pierre a rappelée à son auditoire lors de la Pentecôte à Jérusalem, en disant : « Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera » (Ac 2.39). Plus loin dans le même livre, Luc rapporte le message que Paul a adressé aux Juifs de Galatie : « Et nous, nous vous annonçons cette bonne nouvelle que la promesse faite à nos pères, Dieu l'a accomplie pour nous, leurs enfants, en ressuscitant Jésus, selon ce qui est écrit dans le Psaume deuxième : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Qu'il l'ait ressuscité des morts, de telle sorte qu'il ne retournera pas à la corruption, c'est ce qu'il a déclaré, en disant : Je vous donnerai les grâces saintes promises à David, ces grâces qui sont assurées » (Ac 13.32-34 ; voir aussi 2 S 7.8-17).

Huitièmement, Paul rappelle à ses lecteurs que c'est du milieu d'Israël que Dieu a suscité **les patriarches**, en commençant par les premiers grands patriarches : Abraham, Isaac et Jacob (Israël). C'est par l'intermédiaire de ces hommes que Dieu a jeté le fondement de toutes bénédictions.

Neuvièmement, et pour terminer, Israël a reçu le privilège d'être le peuple **de qui est issu, selon la chair, le Christ**. Christ n'est pas né Juif

par hasard. Dieu a déterminé d'avance qu'il serait le descendant humain d'Abraham et de David. C'est d'ailleurs pour cette raison que Matthieu donne la généalogie de Joseph (Mt 1.1-17), le père adoptif de Jésus, et que Luc donne celle de Marie (Lu 3.23-38), sa mère naturelle. Comme nous l'avons mentionné précédemment, Jésus a dit lui-même à la Samaritaine que « le salut vient des Juifs » et qu'il était le Messie promis aux Juifs qui allait offrir le salut à toute l'humanité (Jn 4.22-26).

Pour clore ce récit abrégé mais exhaustif des bénédictions spéciales d'Israël, Paul déclare que Jésus-Christ – de loin leur plus grande bénédiction, celle en laquelle toutes les autres trouvent leur sens – **est au-dessus de toutes choses, Dieu béni éternellement. Amen !**

Ces mots ne sont pas tant une bénédiction qu'une déclaration de la majesté et de la seigneurie divines de Christ. Sans exception dans l'Écriture, donc l'Ancien Testament hébreu et le Nouveau Testament grec, selon une certaine doxologie, on place toujours le qualificatif « béni » *avant* le nom de Dieu dans les doxologies. Ici, Paul emploie toutefois la forme inverse, **Dieu béni**, indiquant au-dessus de tout doute que l'apôtre fait intentionnellement l'équation entre **Christ** et **Dieu**. L'antécédent de **Dieu** est **qui**, et l'antécédent de **qui** est **Christ**.

Bien que Christ était la bénédiction suprême des Juifs, ces derniers l'ont rejeté ! C'est d'ailleurs cette incrédulité tragique qui attriste tant le cœur de Paul et celui-là même de Dieu.

---

# L'incrédulité d'Israël prévue dans le plan de Dieu –

# 2

## Première partie : les promesses de Dieu la dévoilent

Ce n'est point à dire que la parole de Dieu soit restée sans effet. Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël, et bien qu'ils soient la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants ; mais il est dit : En Isaac tu auras une postérité appelée de ton nom, c'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont regardés comme la postérité. Voici, en effet, la parole de la promesse : Je reviendrai à cette même époque, et Sara aura un fils. Et de plus, il en fut ainsi de Rebecca, qui conçut seulement d'Isaac notre père ; car les enfants n'étaient pas encore nés et ils n'avaient fait ni bien ni mal (afin que le dessein d'élection de Dieu subsiste, sans dépendre des œuvres, et par la seule volonté de celui qui appelle), quand il fut dit à Rebecca : L'aîné sera assujéti au plus jeune, selon qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü. (9.6-13)

Si les chapitres 9 à 11 ont pour thème principal la manière dont Dieu traite la nation qu'il s'est élue, ils ont pour thème sous-jacent, surtout le chapitre 9, celui de la souveraineté avec laquelle Dieu la traite. Leur compréhension exige plus qu'une étude superficielle. Et pourtant, lorsqu'on considère attentivement la signification et les implications plus profondes de ce passage, en particulier la déclaration non équivoque de la puissance souveraine absolue et illimitée de Dieu, il faut admettre que même le croyant le plus fervent se retrouve devant de grands mystères.

En 1948, les Juifs ont fondé l'État d'Israël dans une région de l'ancien pays que Dieu avait promis par Abraham de leur donner. Lors de la Guerre des Six Jours, en 1967, les Juifs ont conquis une plus grande partie de ce pays, regagnant entre autres choses le contrôle intégral de Jérusalem, leur Ville sainte.

Mais l'État moderne d'Israël n'est pas une théocratie, ayant Dieu pour Seigneur souverain, ni même une nation gouvernée par des chefs au service de Dieu. Bien que sa population compte des groupes religieux importants et influents, il est, comme la plupart des nations d'aujourd'hui, un État séculier.

Certains Israéliens se disent ouvertement athées. D'autres chérissent leur héritage biblique religieux et voient en lui la justification de leur droit à la possession du pays. Certains croient même que l'État d'Israël est en soi le Messie dont il est fait mention au figuré dans l'Ancien Testament, le libérateur promis qui allait regagner les droits et l'influence des Juifs dans un monde où leur nation a été persécutée et opprimée si longtemps.

Un de ces groupes va même jusqu'à faire des parallèles entre cette vision nationale et les déclarations des chrétiens selon lesquelles le personnage historique de Jésus-Christ est le Messie. On dit, par exemple, que, comme Jésus-Christ, la nation d'Israël a été souverainement appelée, ou destinée, à entrer en existence sous la forme de son propre messie. Or, de même que cette nation a fait face à la destruction par la famine et a été protégée en Égypte, l'enfant Jésus a fait face à la destruction par Hérode et a été protégé par Joseph et Marie, qui l'ont emmené en Égypte. De même que cette nation-messie a suscité le mépris et la haine du monde et s'est fait crucifier, pour ainsi dire, par les Romains en 70, Jésus s'était fait crucifier par les Romains quelque quarante ans plus tôt. Finalement, de même que Jésus a été ramené à la vie le troisième jour, la nation-messie d'Israël a été ramenée à la vie en tant que nation durant le troisième millénaire (époque correspondant en général à 1948-1976).

Par contre, beaucoup de Juifs religieux d'Israël attendent toujours la première venue du Roi qui leur a été promis, le Messie. Mais ils s'attendent

encore à ce qu'il vienne sous la forme d'un libérateur qui les délivrera de leurs oppresseurs humains, et non du péché. Ils croient qu'il entrera un jour par la porte est de Jérusalem pour établir son trône dans la Ville sainte, instaurant ainsi la suprématie de leur nation par laquelle il régnera sur le monde.

Dans le pays que Dieu leur a lui-même promis, peu de Juifs reconnaissent leur vrai Messie pour ce qu'il est. Ils vivent là où les prophètes ont vécu et marchent là où Jésus a marché, mais ils ne croient pas véritablement les prophètes (ne faisant qu'honorer leur mémoire) et, bien pire encore, ils rejettent la vérité selon laquelle le Messie a sacrifié sa propre vie pour ôter le péché du monde.

Beaucoup d'Israéliens apprécient de manière pragmatique les chrétiens évangéliques qui appuient fortement l'État d'Israël. Mais la gratitude que suscite chez eux le soutien des chrétiens repose largement sur le pouvoir qu'ont ces derniers de les aider à parvenir à leurs propres fins économiques et politiques.

On pourrait exprimer plus ou moins comme ceci les questions que les Juifs de partout pourraient poser aux chrétiens : « Si, comme vous le dites, Dieu a envoyé son Fils sur la terre en tant que Roi et Sauveur promis pour racheter Israël et le monde, comment le peuple qu'il s'est élu anciennement aurait-il pu ne pas le reconnaître et l'accepter comme tel ? Comment les Juifs – que les chrétiens reconnaissent eux-mêmes comme la seule race que Dieu s'est élue – auraient-ils pu rejeter l'Espérance qui leur avait été promise et qu'ils attendaient depuis si longtemps, et même la mettre à mort ? Si les chefs religieux de l'époque de Jésus, ainsi que la vaste majorité des autres Juifs de cette époque et de toutes les époques depuis, ne l'ont pas reconnu comme leur propre Messie, il est donc tout à fait irrationnel de croire que Jésus de Nazareth était, encore plus qu'il le soit toujours, celui que les chrétiens disent être. »

Étant donné qu'ils présument que ces dilemmes réfutent en soi l'idée que Jésus ait pu être le Messie, les Juifs en concluent que le christianisme n'est rien de plus qu'une perversion du judaïsme, qui est selon eux la seule vraie religion que Dieu ait donnée.

Il y a deux autres raisons pour lesquelles les Juifs n'acceptent pas le christianisme : il remplace l'Ancienne Alliance que Dieu a conclue avec Moïse et il ouvre la porte aux païens, leur permettant ainsi d'aller directement à Dieu sur la même base que les Juifs, et donc de devenir des membres à part entière, mais pourtant non qualifiés, de la famille de Dieu sans avoir à passer par le vestibule du judaïsme. Accepter la Nouvelle Alliance en Jésus-Christ revient à dire qu'elle a accompli et remplacé l'Ancienne Allian-

ce, qu'elle a entièrement annulé les cérémonies et toutes les traditions rabbiniques humaines, et qu'elle a mis Israël à l'écart en tant que seule nation que Dieu s'est élue pour susciter un nouveau peuple du milieu des païens, à qui un accès égal à la grâce et à la faveur de Dieu a été ainsi offert.

Dans l'esprit de la plupart des Juifs de l'époque de Jésus et de Paul, le christianisme, comme on en viendra vite à l'appeler (voir Ac 11.26), n'est rien de moins qu'un mouvement hérétique qui tente d'abroger l'Ancienne Alliance de Dieu et les promesses que Dieu a faites à son peuple par l'intermédiaire d'Abraham, et qu'il a rappelées par les autres patriarches, ainsi que l'alliance et la loi que Dieu a données par l'intermédiaire de Moïse et de David. Par conséquent, la plupart des Juifs considèrent le christianisme comme le dénigrement total de l'intégrité et de la fidélité de Dieu.

Étant donné que le judaïsme de son époque est si profondément imprégné du légalisme de la justification par les œuvres que prônent les traditions rabbiniques, et parce que le plan par lequel Dieu offre le salut indifféremment aux païens comme aux Juifs constitue un mystère qui n'a pas été entièrement révélé dans l'Ancien Testament, Paul consacre les chapitres 9 à 11 de l'épître aux Romains à clarifier la place qu'occupe Israël dans notre ère chrétienne.

Comme l'apôtre l'expliquera à l'Église d'Éphèse :

C'est par révélation que j'ai eu connaissance du mystère sur lequel je viens d'écrire en peu de mots. En les lisant, vous pouvez vous représenter l'intelligence que j'ai du mystère de Christ. Il n'a pas été manifesté aux fils des hommes dans les autres générations, comme il a été révélé maintenant par l'Esprit aux saints apôtres et prophètes de Christ. Ce mystère, c'est que les païens sont cohéritiers, forment un même corps, et participent à la même promesse en Jésus-Christ par l'Évangile (Ép 3.3-6).

Dans Romains 9.6-33, Paul donne six raisons fondamentales qui expliquent en quoi l'Évangile de Jésus-Christ ne peut être une hérésie blasphématoire et en quoi plus particulièrement son rejet par la plupart des Juifs individuels et par Israël en tant que nation ne nie pas le caractère juste et équitable de Dieu, ne vicie pas la révélation qu'il a donnée dans les Écritures juives (l'Ancien Testament), n'altère pas le moyen d'être sauvé et ne prive pas la nation d'Israël de la place qu'elle occupe dans le plan de rédemption ultime de Dieu.

Premièrement, Paul déclare que l'incrédulité d'Israël est compatible avec les promesses de Dieu (9.6-13) ; deuxièmement, qu'elle est compatible avec la personne de Dieu (v. 14-24) ; troisièmement, qu'elle est compatible

avec la révélation prophétique de Dieu (v. 25-29) ; et quatrièmement, qu'elle est compatible avec la condition divine du salut par la foi (v. 30-33).

**Ce n'est point à dire que la parole de Dieu soit restée sans effet. Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël, et bien qu'ils soient la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants ; mais il est dit : En Isaac tu auras une postérité appelée de ton nom, c'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont regardés comme la postérité. Voici, en effet, la parole de la promesse : Je reviendrai à cette même époque, et Sara aura un fils. Et de plus, il en fut ainsi de Rebecca, qui conçut seulement d'Isaac notre père ; car les enfants n'étaient pas encore nés et ils n'avaient fait ni bien ni mal (afin que le dessein d'élection de Dieu subsiste, sans dépendre des œuvres, et par la seule volonté de celui qui appelle), quand il fut dit à Rebecca : L'aîné sera assujéti au plus jeune, selon qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü. (9.6-13)**

Comme nous en avons discuté dans le chapitre précédent, Paul a commencé à corriger les fausses croyances des Juifs au sujet de l'Évangile de Jésus-Christ en déclarant son amour sans équivoque pour les Israélites incrédules (Ro 9.1-5). Presque inconcevablement, en prenant d'ailleurs le Saint-Esprit à témoin, l'apôtre déclare que, en raison du « chagrin continu » que lui cause leur séparation éternelle d'avec Dieu, il sacrifierait volontiers son propre salut, si cela pouvait racheter ses compatriotes juifs, ses « frères, [ses] parents selon la chair » (v. 1-3). Mises à part les affirmations que Jésus a lui-même faites au cours de son incarnation, on ne saurait trouver nulle part dans l'Écriture plus grand témoignage humain de compassion et de sacrifice de soi au profit d'autrui.

Bien entendu, l'apôtre ne peut pas faire une telle chose, mais il se sent poussé à assurer les Juifs incrédules de son grand amour pour eux et de son désir de les voir être sauvés, avant de leur communiquer la nouvelle plus que mauvaise selon laquelle Dieu n'accorde aucune valeur à tous les avantages et à toutes les bénédictions uniques dont il les a gratifiés, parce qu'ils ont rejeté son propre Fils comme Sauveur et Seigneur (v. 4,5). Par implication, il déclare que, en rejetant Jésus-Christ, Israël a rejeté Dieu et a perdu son statut de nation de Dieu privilégiée et divinement bénie. Elle ne sera plus la prunelle des yeux de Dieu, elle ne sera plus le peuple sur lequel Dieu déversera ses grandes bénédictions de soins et de protection. La question est de savoir : « Ce rejet par Dieu constitue-t-il une violation de ses promesses et sacrifie-t-il par conséquent son intégrité ? » C'est sur la base d'un tel raisonnement que les Juifs ont rejeté Jésus comme leur Messie et se



sont sentis justifiés dans ce rejet, parce qu'ils en sont venus à la conclusion qu'il reposait sur une défense sûre des attributs de Dieu. Et, selon eux, ce rejet presque unanime devait prouver que Jésus n'était pas le Messie.

La première raison que Paul mentionne pour contredire l'idée courante chez les Juifs selon laquelle le rejet de Jésus par Israël prouve qu'il n'aurait pas pu être le vrai Messie revient à dire que l'incrédulité d'Israël en tant que nation est parfaitement compatible avec les promesses que Dieu lui a faites anciennement.

L'apôtre commence par déclarer : **Ce n'est point à dire que la parole de Dieu soit restée sans effet** (ou, de manière plus littérale, « soit déchuë »). Paul fait ici allusion à « l'adoption, la gloire, les alliances, la loi, le culte, les promesses » (v. 4) auxquels Israël a eu droit. Ainsi donc, le Seigneur n'a ni abrogé ni invalidé d'aucune manière l'accomplissement ultime des promesses inconditionnelles qu'il a faites aux Juifs. Par Jérémie, il a autrefois déclaré ceci à son peuple : « De même que j'ai fait venir sur ce peuple tous ces grands malheurs, de même je ferai venir sur eux tout le bien que je leur promets » (Jé 32.42). Par la bouche d'Ésaïe, il a dit : « Ainsi en est-il de ma parole, qui sort de ma bouche : Elle ne retourne point à moi sans effet, sans avoir exécuté ma volonté et accompli mes desseins » (És 55.11). Même le fait que Dieu ait retranché l'Israël incrédule est parfaitement compatible avec les promesses de l'alliance qu'il a faite avec son peuple. Le châtement et la correction sont des éléments de la fidélité, de l'intégrité et de l'amour de Dieu, et ne doivent pas être mis en doute.

De nos jours aussi, il est irréfutable que, bien que Dieu ait châtié Israël pour son incrédulité, il n'a pas permis les nombreuses épreuves et dispersions de son peuple – la déportation des Juifs d'Israël (av. J.-C.), en premier par les Assyriens en 722 et ensuite par les Babyloniens en 586, puis par les Romains (apr. J.-C.), partiellement en 70 et presque totalement en 132 – dans le but de retirer à Israël son statut de peuple distinct. Près de deux mille ans plus tard (soit en 1948), le Seigneur a rétabli sa nation dans le pays même qu'il lui avait donné, et le monde entier l'a reconnue comme État indépendant et souverain.

Le fait que Dieu a ramené la nation d'Israël dans son propre pays ne prouve toutefois pas qu'elle soit rentrée dans ses bonnes grâces. Et, comme nous l'avons déjà mentionné, le simple fait d'appartenir à la postérité physique d'Abraham n'a *jamais* rendu un seul Juif membre de la famille sainte de Dieu. Mais comme nous le verrons plus loin, son salut viendra *bel et bien*, avec le royaume que Dieu a promis.

Continuant d'expliquer en quoi l'incrédulité des Juifs ne discrédite pas la Parole de Dieu, Paul écrit : **Car tous ceux qui descendent d'Israël**

**ne sont pas Israël, et bien qu'ils soient la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants ; mais il est dit : En Isaac tu auras une postérité appelée de ton nom, c'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont regardés comme la postérité.**

Même le fait d'appartenir à la lignée d'Isaac par Jacob, qui est devenu Israël, ne fait de personne le véritable enfant de la promesse, comme la Bible le dit : **tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël.** Les Israélites par la chair ne sont donc pas tous de vrais héritiers de la promesse (voir le commentaire sur Romains 2.28,29 dans le premier volume).

Étant donné qu'à l'époque de Paul les Juifs connaissent si bien l'Ancien Testament, l'apôtre en choisit ici certains passages pour appuyer son point de vue. Le premier descendant mâle d'Abraham est Ismaël, qu'il a eu d'Agar, la servante égyptienne de sa femme, Sara. Refusant de croire à la promesse que Dieu lui avait faite de donner à Abraham un héritier par elle, qui était stérile, Sara a donné Agar à son mari comme autre épouse et a insisté pour que celui-ci enfante un héritier par cette dernière (Ge 16.1-3). Aussitôt qu'Agar est tombée enceinte, cependant, Sara s'est mise à éprouver du ressentiment et de la jalousie envers sa servante. Le jour venu, Ismaël est né et, s'il était demeuré le fils unique d'Abraham, en serait devenu l'unique héritier. Sara n'a donc pas tardé à exiger qu'Agar et son fils nouvellement sevré soient chassés de la maisonnée (v. 4-6).

Bien qu'Ismaël ait été fils d'Abraham et que Sara ait eu dépassé l'âge normal pour avoir des enfants, c'est par elle, la véritable épouse d'Abraham, que Dieu a donné l'assurance que le vrai fils de sa promesse allait naître : « Certainement Sara, ta femme, t'enfantera un fils ; et tu l'appelleras du nom d'Isaac. J'établirai mon alliance avec lui comme une alliance perpétuelle pour sa postérité après lui. [...] J'établirai mon alliance avec Isaac, que Sara t'enfantera à cette époque-ci de l'année prochaine » (17.19,21 ; voir aussi 18.10-14).

C'est à ce passage spécifique que Paul fait allusion ici en rappelant à ses lecteurs la déclaration que Dieu a faite à Abraham : **En Isaac tu auras une postérité appelée de ton nom.** En tant que fils d'Abraham, Ismaël allait recevoir de Dieu ses propres bénédictions particulières (Ge 17.18), mais il n'était pas et n'aurait jamais pu être l'héritier de la promesse de Dieu. Après la mort de Sara, Abraham a eu six autres fils d'une nouvelle femme, Keturah (25.1,2) ; mais, comme dans le cas d'Ismaël, aucun d'eux n'aurait pu devenir l'héritier de la promesse.

Non seulement les descendants de ces fils ne seraient pas les enfants de la promesse de Dieu, mais même les descendants privilégiés de Sara par

Isaac ne pourraient devenir les héritiers à part entière de la promesse par leur seule appartenance à sa lignée physique.

Dieu a toujours su que les Juifs seraient spirituellement morts et séparés de la promesse et du salut, comme Paul l'exprime en disant que **ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu**. Le fait que certains Juifs rejettent Jésus ne prouve pas qu'il n'est pas le Messie, pas plus qu'il ne dénigre l'intégrité de Dieu. Le Seigneur savait qu'il y aurait des Juifs incrédules tout au long de l'histoire d'Israël.

Pour illustrer cette réalité, Paul revient à Isaac. Étant donné qu'Isaac était pour Abraham l'enfant unique de **la promesse** divine de Genèse 17.19-21, l'apôtre fait allusion ici aux enfants d'Isaac en tant que **postérité d'Abraham** (les Juifs) et donc les seuls véritables **enfants de Dieu** au sens de la race. Toute la *nation* d'Israël a été élue et jouit du *privilege divin*.

Ce n'étaient pas **les enfants de la chair**, les autres enfants qu'Abraham a eu d'Agar et de Ketura, mais les enfants d'Isaac, l'enfant de la promesse, qui étaient **la postérité** de la promesse. L'idée est que, de même que ce ne sont pas tous les enfants physiques d'Abraham qui vont hériter de la promesse d'appartenir physiquement au peuple de Dieu, mais seuls ceux d'Isaac, ce ne sont pas non plus tous les enfants d'Abraham par Isaac qui appartiennent spirituellement au peuple de Dieu. L'incrédulité, le péché, le rejet et l'hostilité d'Israël envers Christ ne prouve en rien qu'il n'est pas le Messie. Au contraire, ils sont parfaitement compatibles avec la promesse de Dieu, qui a prédit que les Juifs ne croiraient pas tous en Jésus et ne seraient pas tous sauvés.

Cette vérité a d'ailleurs été remarquablement illustrée à l'époque d'Élie. En raison des menaces qui pesaient continuellement sur sa vie, non seulement de la part des prophètes de Baal, mais aussi du roi Achab et de la reine Jézabel d'Israël, Élie en est venu à être convaincu que tout le peuple d'Israël était devenu apostat. Plus loin dans l'épître aux Romains, Paul rappellera à ses lecteurs la plainte mêlée de crainte du prophète et la réponse rassurante de Dieu : « Seigneur, ils ont tué tes prophètes, ils ont renversé tes autels ; moi seul, je suis resté, et ils cherchent à m'ôter la vie ? Mais quelle réponse Dieu lui donne-t-il ? Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Baal » (Ro 11.3,4 ; voir aussi 1 R 19.10,18). Autrement dit, même au cours du ministère de ce grand prophète faiseur de miracles, les Israélites étaient en grande majorité de parfaits païens.

Depuis l'époque même de la chute, bien longtemps avant que Dieu ne fasse alliance avec Abraham, Dieu a établi que le seul moyen d'être juste à ses yeux consiste à avoir la foi en lui. L'auteur de l'épître aux Hébreux

explique que, en ce qui concerne les fils d'Adam, Dieu a accepté le sacrifice d'Abel parce que celui-ci le lui a offert avec foi, alors qu'il a rejeté celui de Caïn parce que ce dernier le lui a offert sans foi : « C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu un sacrifice plus excellent que celui de Caïn ; c'est par elle qu'il fut déclaré juste, Dieu approuvant ses offrandes ; et c'est par elle qu'il parle encore, quoique mort » (Hé 11.4).

**Isaac** est également une excellente illustration du véritable enfant de Dieu, car bien avant d'être conçu Dieu l'avait choisi parmi les descendants d'Abraham pour qu'il devienne l'héritier de la promesse. Dieu l'avait prédestiné à devenir son enfant spirituel tout autant de manière souveraine et surnaturelle qu'à devenir l'enfant physique d'Abraham. Cette élection souveraine, rendue possible par la foi, est vraie pour toute personne sauvée, tant avant qu'après Isaac.

Avant même que Jésus ne rencontre Nathanaël, il a dit de lui : « Voici vraiment un Israélite, dans lequel il n'y a point de fraude » (Jn 1.47). Le mot « vraiment » rend *alêthôs*, qui signifie « authentique ». Autrement dit, parmi les milliers de Juifs qui se trouvaient en Israël à l'époque, Jésus a identifié Nathanaël comme un Israélite véritable et authentique – déclarant implicitement que la plupart des autres Juifs ne l'étaient pas, même ceux dont la généalogie remontait directement jusqu'à Abraham. Nathanaël était spirituellement exempt de toute « fraude », de toute tromperie et de toute prétention, un descendant d'Abraham qui avait mis sa foi en Dieu plutôt qu'en sa lignée humaine et en ses œuvres humaines.

Par contraste marqué avec Nathanaël, les chefs religieux qui ont confronté Jésus lorsqu'il prêchait dans le Temple, au lieu où se trouvait le trésor (Jn 8.20), se sont mis en colère, parce qu'il déclarait qu'ils devaient recevoir sa vérité pour être libérés, et lui ont répliqué : « Nous sommes la postérité d'Abraham, et nous ne fûmes jamais esclaves de personne ; comment dis-tu : Vous deviendrez libres ? » Lorsque Jésus leur a expliqué qu'il parlait d'être libérés du péché, duquel il était seul, en tant que Fils de Dieu, à pouvoir les délivrer, ils se sont objectés avec indignation en lui rappelant leur soi-disant justification par leur appartenance à la postérité physique d'Abraham. Toutefois, Jésus leur a dit : « Si vous étiez enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu. Cela, Abraham ne l'a point fait » (voir v. 8.32-40). Quelques instants plus tard, il a dit de ces chefs religieux incrédules qu'ils avaient pour « père le diable » et a allégué que, parce qu'ils l'avaient rejeté, lui et son Évangile, ils n'étaient « pas de Dieu » (voir v. 43-47).

Ce que Paul affirme dans Romains 9 fait écho à ce que Jésus a déclaré à ces Juifs incrédules dans le Temple et à ce qu'il avait lui-même souligné quelques années plus tôt dans sa lettre aux Églises de la Galatie : « Comme Abraham crut à Dieu, et que cela lui fut imputé à justice, reconnaissez donc que ce sont ceux qui ont la foi qui sont fils d'Abraham » (Ga 3.6,7).

Dans Romains 9.6-33, Paul indique que le fait pour Israël d'avoir rejeté Jésus en tant que Messie ne prouve pas que Jésus ne soit pas de Dieu, mais au contraire que l'Israël et les Israélites incrédules ne sont pas de Dieu. Leur rejet n'a pas abrogé la promesse de Dieu, mais a simplement prouvé encore plus que sa promesse avait toujours été destinée à ceux qui croiraient comme Abraham a cru, et non à ceux qui appartenaient simplement à sa postérité physique. À la fin du chapitre de l'épître aux Galates cité précédemment, Paul répète une vérité : « Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse » (Ga 3.29).

Le caractère juste et équitable de Dieu lui interdit de manquer à quelque promesse qu'il a pu faire. En plus des problèmes fondamentaux de l'attachement au péché et du manque de foi, le grand obstacle auquel se heurtent les Juifs de l'époque de Paul, comme la grande majorité des Juifs d'aujourd'hui, c'est l'incompréhension du sens véritable des promesses de Dieu.

Les prophètes ont clairement indiqué à répétition que, de même que seul Isaac, le fils élu d'Abraham, pouvait être l'héritier physique de la promesse, seul un reste divinement élu pouvait se qualifier comme destinataire de la promesse que Dieu a faite à Abraham. Vers la fin de Romains 9, Paul écrira : « Et comme Ésaïe l'avait dit auparavant : Si le Seigneur des armées ne nous avait laissé une postérité, nous serions devenus comme Sodome, nous aurions été semblables à Gomorrhe » (Ro 9.29).

Tel que nous venons de le mentionner, l'allusion à **la parole de la promesse** constitue la déclaration que Dieu a faite à Abraham : **Je reviendrai à cette même époque, et Sara aura un fils** (voir Ge 18.10,14). Antérieurement, dans la déclaration que Dieu a faite de cette promesse, le Seigneur a même dit à Abraham que le fils en question porterait le nom d'Isaac (17.19,21).

Dieu suscite toujours, au bon moment et au bon endroit, ceux qu'il choisit d'utiliser dans son plan divin. Le Seigneur a amené Ruth à se rendre en Judée avec Naomi, sa belle-mère, afin qu'elle devienne l'ancêtre du roi David. Mardochee a compris cette vérité lorsqu'il a dit à sa nièce, Esther : « Et qui sait si ce n'est pas pour un temps comme celui-ci que tu es parvenue à la royauté ? » (Est 4.14.)

Le fait que Dieu ait envoyé son propre Fils apporter le salut à Israël et au monde constitue l'exemple suprême de la capacité qu'a Dieu de susciter la bonne personne au bon moment, comme Paul l'a rappelé aux croyants de la Galatie : « [Mais], lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin qu'il rachète ceux qui étaient sous la loi, afin que nous recevions l'adoption » (Ga 4.4,5).

**Et de plus**, Paul ajoute-t-il ici en donnant une seconde illustration de cette même vérité, **il en fut ainsi de Rebecca, qui conçut seulement d'Isaac notre père**. Bien qu'elle vivait dans le pays de Paddan-Aram, Dieu a spécifiquement choisi Rebecca non seulement pour qu'elle devienne la femme d'Isaac, mais encore pour qu'elle lui enfante des jumeaux. Cependant, plutôt que de permettre que ces jumeaux soient cohéritiers à part entière d'Isaac, le Seigneur a souverainement préféré Jacob à Ésaü – même lorsque **les enfants n'étaient pas encore nés et ils n'avaient fait ni bien ni mal (afin que le dessein d'élection de Dieu subsiste, sans dépendre des œuvres, et par la seule volonté de celui qui appelle), quand il fut dit à Rebecca : L'aîné sera assujetti au plus jeune**.

Dieu n'a pas voulu que les deux fils perpétuent la lignée physique de la promesse, mais a plutôt souverainement élu Jacob et l'a préféré à Ésaü avant même qu'ils naissent. Et de même qu'il les a choisis sans égard à ce qu'ils allaient faire de leur vie, mais purement **afin que le dessein d'élection de Dieu subsiste** sans égard pour les œuvres humaines, Dieu a choisi certains Juifs, mais pas tous, qu'il a destinés au salut.

Inconditionnellement, et sans le moindre égard pour tout mérite humain, Dieu élit ceux qui deviendront les héritiers de sa promesse. Jacob et Ésaü ont non seulement eu le même père et la même mère, mais encore ils sont nés en même temps. Techniquement, Ésaü est né légèrement avant Jacob, mais Dieu a intentionnellement choisi de ne pas tenir compte de ce fait et de dire à leur mère que, contrairement à la coutume de l'époque, **l'aîné [serait] assujetti au plus jeune** (voir Ge 25.23).

La vie même d'Ésaü et celle de ses descendants prouvent clairement qu'ils ont rejeté Dieu. Et la déclaration de Dieu selon laquelle Ésaü allait être assujetti à son jeune frère s'étend aussi à leur postérité. Aucun passage de la Bible ne rapporte qu'Ésaü se soit fait personnellement le serviteur de Jacob, mais beaucoup de passages prouvent que la nation d'Édom, qui était issue d'Ésaü, s'est trouvée souvent directement ou indirectement assujettie à ou en conflit avec celle d'Israël, qui était issue de Jacob, dont le nom a été changé ultérieurement contre celui d'Israël.

Les Édomites n'ont pas tardé à devenir idolâtres, et des siècles plus tard le prophète Amos leur a déclaré : « Ainsi parle l'Éternel : À cause de

trois crimes d'Édom, même de quatre, je ne révoque pas mon arrêt, parce qu'il a poursuivi ses frères avec l'épée, en étouffant sa compassion, parce que sa colère déchire toujours, et qu'il garde éternellement sa fureur. J'enverrai le feu dans Théman, et il dévorera les palais de Botsra [l'ancienne capitale d'Édom] » (Am 1.11,12). Abdias les a d'ailleurs avertis : « À cause de ta violence contre ton frère Jacob, tu seras couvert de honte, et tu seras exterminé pour toujours » (Ab 10).

Étant donné qu'il est un Dieu de vérité et de justice, le Seigneur n'a pas condamné ultérieurement Jacob et sa mère pour avoir dupé son père aveugle afin que Jacob reçoive la bénédiction de l'aîné. Cependant, comme il le fait souvent, Dieu s'est servi de la duperie de Jacob pour accomplir ses propres desseins divins – qu'il aurait accomplis à la perfection de toute manière, sans l'intervention impie de tout être humain.

Le péché de Jacob n'a pas le moindrement abrogé la promesse de Dieu, mais il a causé beaucoup de problèmes tout aussi inutiles que douloureux à Jacob lui-même, ainsi qu'à bien d'autres personnes. Contrairement à son frère jumeau, Jacob a cherché la face de Dieu et a offert son cœur à Dieu, mais il a souffert parce qu'il n'a pas eu suffisamment confiance en Dieu pour croire que ce dernier accomplirait ses desseins à sa manière sainte et en son temps divin.

Dans sa déclaration suivante, qui résume ce qu'il vient d'écrire, Paul cite Malachie 1.2,3, passage qui semble choquant et entièrement opposé à la compréhension que la plupart des gens ont de l'impartialité de Dieu : **selon qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü.** Mais comme la prédiction de Dieu selon laquelle l'aîné, Ésaü, allait être assujéti au plus jeune, Jacob, ne s'appliquait pas directement à ces deux personnes mais plutôt à leurs descendants, la déclaration du Seigneur semble ici s'appliquer de la même manière. Le livre de la Genèse ne mentionne aucune haine divine à l'endroit de la personne même d'Ésaü. La déclaration d'Abdias, selon laquelle Dieu a haï Ésaü, a été écrite plus de mille ans après Ésaü, et l'interprétation la plus raisonnable de la déclaration du prophète semblerait indiquer que c'est envers les descendants idolâtres d'Ésaü que le Seigneur a éprouvé de la haine. De la même manière, l'amour du Seigneur pour Jacob fait allusion à celui qu'il éprouve envers les descendants de celui-ci, qui, bien qu'ils se soient souvent montrés rebelles et parfois idolâtres, constituent le peuple qu'il s'est élu souverainement et par qui le Rédempteur du monde allait venir.

De manière analogue, par les illustrations d'Isaac et de Jacob, Paul démontre que d'Abraham, d'Isaac et de Jacob allait venir un reste élu de

Juifs rachetés, tandis que d'autres resteraient dans l'incrédulité et rejetteraient par conséquent les promesses spirituelles de Dieu.

Mais Paul a déjà déclaré sans équivoque que la justification de Dieu pour avoir préféré Jacob à Ésaü n'était pas fondée sur leurs traits de caractère ou leurs œuvres personnelles, mais uniquement sur sa prérogative divine infaillible (v. 13) – mystère que notre esprit humain fini ne peut saisir. D'eux sont issues deux nations, l'une que Dieu a choisie en vue de la bénir et de la protéger, et l'autre en vue de la condamner.

Paul a déjà établi la nécessité absolue pour tout être humain de croire afin d'être sauvé, à l'instar d'Abraham qui, par sa foi, est devenu le père spirituel de quiconque croit en Dieu (Ro 4.11). Mais le pouvoir du salut tient entièrement à la grâce de Dieu, et le salut a pour but principal de rendre gloire à Dieu.

L'homme égocentrique se rebelle contre une telle notion, et beaucoup de chrétiens tentent même vainement d'échapper par de fausses explications à la vérité claire selon laquelle Dieu est Dieu et que, par définition, tout ce qu'il fait ne peut être que juste et équitable. Il n'a aucunement besoin de justifier quoi que ce soit qu'il fait – y compris appeler certains hommes au salut et ne pas en appeler d'autres. Il a toujours agi de la sorte.

Nous ne pouvons que reconnaître comme Paul, avec une foi entière mais aussi avec une compréhension loin d'être entière, que « Dieu est fidèle, lui qui [nous] a appelés à la communion de son Fils, Jésus-Christ notre Seigneur » (1 Co 1.9).



---

# L'incrédulité d'Israël prévue dans le plan de Dieu –

# 3

## Deuxième partie : la personne de Dieu la dévoile

Que dirons-nous donc ? Y a-t-il en Dieu de l'injustice ? Loin de là ! Car il dit à Moïse : Je ferai miséricorde à qui je fais miséricorde et j'aurai compassion de qui j'ai compassion. Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. Car l'Écriture dit à Pharaon : Je t'ai suscité à dessein pour montrer en toi ma puissance, et afin que mon nom soit publié par toute la terre. Ainsi, il fait miséricorde à qui il veut, et il enduret qui il veut. Tu me diras : Pourquoi blâme-t-il encore ? Car qui est-ce qui résiste à sa volonté ? Ô homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase d'un usage vil ? Et que dire, si Dieu, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience des vases de colère prêts pour la perdition, et s'il a voulu faire connaître la richesse de sa gloire envers des vases de miséricorde qu'il a d'avance préparés pour la gloire ? Ainsi il nous a appelés, non seulement d'entre les Juifs, mais encore d'entre les païens, (9.14-24)

Le deuxième point par lequel Paul explique que l'incrédulité d'Israël ne contredit pas le plan que Dieu nous a révélé, c'est que cette incrédulité ne ternit et ne dénigre en rien la personne de Dieu, en particulier sa puissance et sa justice souveraines. Dans le passage à l'étude, l'apôtre répond d'avance à deux questions qui sont fréquemment posées au sujet du fait que Dieu élit certaines personnes en vue du salut alors qu'il en voue d'autres à la condamnation.

\*\*RÉPONSE À LA PREMIÈRE QUESTION ANTICIPÉE

**Que dirons-nous donc ? Y a-t-il en Dieu de l'injustice ? Loin de là ! Car il dit à Moïse : Je ferai miséricorde à qui je fais miséricorde et j'aurai compassion de qui j'ai compassion. Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. Car l'Écriture dit à Pharaon : Je t'ai suscité à dessein pour montrer en toi ma puissance, et afin que mon nom soit publié par toute la terre. Ainsi, il fait miséricorde à qui il veut, et il endureit qui il veut. (9.14-18)**

La question qui sous-tend ce paragraphe concerne l'équité de Dieu. S'il n'en choisit que certains, et non d'autres, pour devenir les héritiers de la promesse, les gens diront qu'il est injuste. Or, Paul vient de rappeler à ses lecteurs juifs que Dieu a souverainement préféré Isaac à Ismaël et Jacob à Ésaü, son jumeau, avant même qu'ils soient nés (Ro 9.13-16). Ils n'ont pas été choisis ou rejetés en raison de qui ils étaient ou allaient être, ou de ce qu'ils avaient fait ou allaient faire, mais « par la seule volonté de celui qui appelle » (v. 11), c'est-à-dire uniquement selon la volonté souveraine de Dieu. Isaac et Jacob étaient « les enfants de la promesse » (v. 8) ; Ismaël et Ésaü ne l'étaient pas. Ainsi, pour ce qui est du salut spirituel, Dieu en a choisi certains qu'il a destinés à croire en lui.

La réaction humaine naturelle consiste à affirmer que Dieu s'est montré injustement arbitraire en en préférant un à l'autre bien avant qu'ils aient la possibilité de croire en lui ou de le rejeter, ou encore de lui obéir ou de lui désobéir. Cependant, cette réaction humaine revient à dire qu'il y a **en Dieu de l'injustice**. Paul demande donc ici si nous avons le droit d'accuser Dieu d'injustice.

Cette accusation a été soulevée tout au long de l'histoire de l'Église et l'est encore aujourd'hui lorsqu'on proclame l'élection et la prédestination divines. Comment Dieu peut-il élire une personne et en rejeter une autre avant même qu'elles naissent ? À la lumière de la sagesse et des normes humaines, surtout dans les sociétés démocratiques, où tous sont considérés

comme étant égaux aux yeux de la loi, les notions d'élection et de prédestination sont jugées répugnantes et inadmissibles. Ces doctrines, dit-on, ne sauraient caractériser un Dieu vraiment juste et équitable. À celui qui est sauvé, mais qui est encore ignorant et immature, Dieu ne pourrait simplement pas faire une telle chose, et à celui qui n'est pas sauvé, un tel dieu ne mériterait pas qu'on le reconnaisse comme Dieu et encore moins qu'on l'adore.

Peu après que Job a commencé à subir ses grandes afflictions, sa femme lui a conseillé ceci : « Maudis Dieu, et meurs ! » (Job 2.9), laissant entendre que Dieu était horriblement injuste et ne méritait pas l'adoration d'un homme fidèle qu'il laissait être tourmenté de la sorte.

À la lumière de telles objections et conjectures humaines, Paul se met ici à défendre la personne de Dieu. **Loin de là !** déclare-t-il, en utilisant l'expression négative la plus forte du grec (*mê genoito*), qu'il emploie quelque dix fois dans l'épître à l'étude. L'idée, c'est : « Jamais, au grand jamais ! » La simple idée que Dieu puisse être le moins injuste ou inéquitable est blasphématoire. Même avec sa compréhension limitée de Dieu, bien avant qu'une seule partie de la Parole ne soit écrite, Abraham a affirmé : « Celui qui juge toute la terre n'exercera-t-il pas la justice ? » (Ge 18.25.)

Étant donné que Dieu est lui-même toute la plénitude de la justice et de l'équité, il est incapable d'injustice et d'iniquité. Il est en soi la grâce, la compassion, la miséricorde et l'amour. Cette vérité capitale, les psalmistes l'ont d'ailleurs déclarée à maintes reprises. En effet, David a affirmé : « Toi qui sondes les cœurs et les reins, Dieu juste ! » (Ps 7.10) et : « L'Éternel est miséricordieux et compatissant, lent à la colère et plein de bonté » (145.8). D'autres psalmistes ont déclaré : « *[Ta]* droite est pleine de justice » (48.11) ; « Ta justice, ô Dieu ! atteint jusqu'au ciel » (71.19) ; « L'Éternel est miséricordieux et juste » (116.5) ; « Tu es juste, ô Éternel ! Et tes jugements sont équitables » (119.137) ; et « Ta justice est une justice éternelle » (119.142).

Avec la même certitude, Jérémie a déclaré : « Ainsi parle l'Éternel : Que le sage ne se glorifie pas de sa sagesse, que le fort ne se glorifie pas de sa force, que le riche ne se glorifie pas de sa richesse. Mais que celui qui veut se glorifier se glorifie d'avoir de l'intelligence et de me connaître, de savoir que je suis l'Éternel, qui exerce la bonté, le droit et la justice sur la terre » (Jé 9.23,24). Selon sa nature même, Dieu a toujours été et sera toujours juste et équitable, comme il le révèle dans Malachie : « Car je suis l'Éternel, je ne change pas » (Ma 3.6).

Comme il l'a fait au point précédent, en réponse à l'accusation selon laquelle l'élection souveraine de Dieu serait injuste, Paul cite ici deux textes tirés de l'Ancien Testament qui illustrent clairement le contraire. Il n'a pas recours ni à un argument rationnel ni à une apologétique philosophique, mais fonde plutôt son affirmation directement sur la Parole même de Dieu.

D'abord, il cite Exode 33.19, en déclarant : **Car il [Dieu] dit à Moïse : Je ferai miséricorde à qui je fais miséricorde et j'aurai compassion de qui j'ai compassion.**

Moïse venait de vivre une expérience très éprouvante. Tandis qu'il se trouvait sur le mont Sinai, en train de recevoir de Dieu les deux tables de la loi, son frère Aaron, le souverain sacrificateur, a conduit le peuple impatient d'Israël à faire fondre leurs bijoux en or pour se fabriquer un veau à adorer en guise de représentation du Dieu véritable (Ex 32.2-6). En réaction à cette grande apostasie, Dieu a ordonné que soient mis à mort « environ trois mille hommes parmi le peuple » (v. 28). Il aurait été parfaitement justifié de tuer tous les Israélites qui avaient participé à l'idolâtrie, mais il a souverainement choisi de n'exécuter que ces trois mille hommes à titre d'avertissement pour les autres et afin de préserver sa nation témoin.

Horriifié par ce « grand péché », Moïse a intercédé en faveur de son peuple, priant ainsi : « Pardonne maintenant leur péché ! Sinon, efface-moi de ton livre que tu as écrit » (v. 30,31). Le Seigneur lui a alors répondu : « C'est celui qui a péché contre moi que j'effacerai de mon livre. Va donc, conduis le peuple où je t'ai dit. Voici, mon ange marchera devant toi, mais au jour de ma vengeance, je les punirai de leur péché » (v. 33,34).

En dépit de l'assurance que Dieu avait donné qu'il conduirait et protégerait son peuple tandis qu'il entrerait dans la Terre promise et en prendrait possession (33.1-3), et en dépit de l'intimité de Moïse avec le Seigneur, qui lui parlait « comme un homme parle à son ami » (v. 11), cet homme de Dieu loyal s'est senti profondément inapte à accomplir une tâche aussi formidable, et a pris conscience de la nécessité pour lui-même et pour le peuple de pouvoir compter continuellement sur la présence, la direction et la puissance du Seigneur (v. 12,13). En réponse à cette supplication additionnelle, Dieu l'a rassuré en lui faisant connaître sa prérogative divine : « Je ferai passer devant toi toute ma bonté, et je proclamerai devant toi le nom de l'Éternel ; je fais grâce à qui je fais grâce, et miséricorde à qui je fais miséricorde » (v. 19). Autrement dit, le fait pour Dieu d'épargner son peuple, et de continuer de le guider et de le protéger, reflétait tout simplement sa miséricorde et sa grâce. Il était tout à fait en droit de condamner ou de sauver, selon son bon plaisir. La souveraineté et la grâce de Dieu sont non seulement compatibles, mais aussi inséparables.

Étant donné que tous les hommes sont pécheurs et méritent la condamnation divine, nul n'est lésé ni traité injustement si Dieu choisit de le condamner. Voilà ce qu'est la justice. Sa miséricorde, il la manifeste purement par grâce.

La **miséricorde** et la **compassion** sont essentiellement synonymiques, mais la **miséricorde** fait allusion principalement à l'action, tandis que la **compassion** fait allusion davantage au sentiment ou à la disposition qui sous-tend cette action.

Le fait de continuer simplement de déclarer la vérité de Dieu, plutôt que de tenter infructueusement d'expliquer la logique de ce qui défie l'entendement humain, Paul poursuit en disant : **Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde.** Ce n'est pas l'homme, par choix ou par sa volonté, mais Dieu qui prend l'initiative d'accorder sa miséricorde au pécheur. Le salut n'est jamais une question de choix humain et ne se mérite jamais à force de zèle. Il naît toujours de la volonté souveraine, pleine de grâce et éternelle de Dieu. Ceux qui reçoivent la **miséricorde** de Dieu la reçoivent uniquement par sa grâce. Ismaël a souhaité recevoir la bénédiction, mais en vain. Ésaü a accouru afin de s'approprier la bénédiction, pour ainsi dire, mais sans l'obtenir (voir Ge 27).

Comme l'auteur de l'épître aux Hébreux l'explique : « C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac, lorsqu'il fut mis à l'épreuve, et qu'il offrit son fils unique, lui qui avait reçu les promesses, et à qui il avait été dit : En Isaac, tu auras une postérité appelée de ton nom » (Hé 11.17,18).

Par contre, le même auteur indique clairement que le choix de Dieu doit se confirmer par la foi de l'homme : « C'est par *la foi* qu'Isaac bénit Jacob et Ésaü, en vue des choses à venir. C'est par *la foi* que Jacob mourant bénit chacun des fils de Joseph » (Hé 11.20,21 ; italiques pour souligner). Ésaü a reçu *une* bénédiction de son père, mais pas *la* bénédiction qu'il a sollicitée avec larmes, car il a été jugé profane et il a cherché à obtenir la bénédiction sans repentance ni foi (12.16,17).

Ensuite, Paul cite à l'appui un autre passage d'Exode : **Car l'Écriture dit à Pharaon : Je t'ai suscité à dessein pour montrer en toi ma puissance, et afin que mon nom soit publié par toute la terre. Ainsi, il fait miséricorde à qui il veut, et il endurecît qui il veut** (Ex 9.16). Étant un monarque absolu, Pharaon a présumé que, dans son propre royaume, tout ce qu'il disait et faisait, il le disait et le faisait certainement de son libre arbitre afin d'accomplir ses propres desseins humains. Mais le Seigneur a clairement fait savoir par l'intermédiaire de Moïse que Pharaon a été divi-

nement suscité dans le but d'accomplir un dessein divin, dont le roi n'était pas même conscient.

Le mot grec *exegeirô* (**ai suscité**) renferme l'idée de « faire avancer » ou de « soulever », et s'employait alors pour désigner le fait d'élever un personnage historique à une position importante. Le mot apparaît à plusieurs reprises dans la *Septante*. En parlant du Messie, Balaam a déclaré à Balak, roi de Moab : « Celui qui sort de Jacob *règne en souverain*, il fait périr ceux qui s'échappent des villes » (No 24.19 ; italiques pour souligner, comme dans toutes les citations du paragraphe). Par le prophète Nathan, le Seigneur a dit à David, parce que celui-ci avait tué Urie et pris sa femme, Bath-Schéba : « Voici, je vais faire *sortir* de ta maison le malheur contre toi » (2 S 12.11). Un des soi-disant « consolateurs » de Job a eu raison de dire ceci au sujet de Dieu : « Il *relève* les humbles, et délivre les affligés » (Job 5.11). De la même manière qu'il a suscité Pharaon, le Seigneur a aussi *suscité* « les Chaldéens » pour qu'ils fassent sa volonté (Ha 1.6) et un jour il « [*suscitera*] dans le pays un berger [*l'Antéchrist*] qui n'aura pas souci des brebis qui périssent ; il n'ira pas à la recherche des plus jeunes, il ne guérira pas les blessées, il ne soignera pas les saines ; mais il dévorera la chair des plus grasses, et il déchirera jusqu'aux cornes de leurs pieds » (Za 11.16).

Le **Pharaon** dont Moïse et Paul ont parlé était probablement Aménophis II, que le Seigneur a souverainement élevé à une position d'influence et de pouvoir. Dieu a déclaré à Pharaon : **Je t'ai suscité à dessein pour montrer en toi ma puissance, et afin que mon nom soit publié par toute la terre.** Le Dieu de toute l'Histoire a placé ce roi en position de grande autorité afin de **montrer** la supériorité de sa puissance et de son autorité divines, par lesquelles il allait glorifier son **nom [...] par toute la terre.**

C'est cette même puissance rédemptrice divine que les Juifs célèbrent depuis des milliers d'années à la pâque juive, se souvenant de la puissance libératrice de la grâce du Seigneur, qu'il a déployée en les sauvant de la main opprimante de Pharaon. Cette fête symbolise la rédemption dans l'Ancien Testament – la délivrance physique d'Israël de l'esclavage humain –, qui annonçait la délivrance spirituelle infiniment plus grande de l'esclavage spirituel du péché que Christ réservait aux hommes.

En se servant de l'arrogance et de l'orgueil de Pharaon, le Seigneur a démontré que sa puissance miraculeuse surpassait de beaucoup les miracles que les magiciens de Pharaon pouvaient accomplir par la puissance de Satan. En effet, le Seigneur a ouvert la mer Rouge afin de permettre à son peuple de fuir l'Égypte, et l'a ensuite refermée pour y engloutir toute l'armée de Pharaon. Voici comment les Écritures célèbrent cette glorieuse délivrance :

Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique à l'Éternel. Ils dirent : Je chanterai à l'Éternel, car il a fait éclater sa gloire ; il a précipité dans la mer le cheval et son cavalier. L'Éternel est ma force et le sujet de mes louanges ; c'est lui qui m'a sauvé. Il est mon Dieu : je le célébrerai ; il est le Dieu de mon père : je l'exalterai. L'Éternel est un vaillant guerrier ; l'Éternel est son nom. Il a lancé dans la mer les chars de Pharaon et son armée ; ses combattants d'élite ont été engloutis dans la mer Rouge. Les flots les ont couverts : Ils sont descendus au fond des eaux, comme une pierre. Ta droite, ô Éternel ! a signalé sa force ; ta droite, ô Éternel ! a écrasé l'ennemi (Ex 15.1-6).

Ce cantique se poursuit jusqu'au verset 18, déclarant la miséricorde souveraine de Dieu en faveur des Israélites et sa colère divine contre leurs ennemis. Israël a chanté : « Les peuples l'apprennent, et ils tremblent : la terre s'empare des Philistins ; les chefs d'Édom s'épouvantent ; un tremblement saisit les guerriers de Moab ; tous les habitants de Canaan tombent en défaillance » (Ex 15.14,15). Exactement comme le Seigneur l'avait prédit, cette grande délivrance a permis que *[son] nom soit publié par toute la terre*. Les païens eux-mêmes l'ont reconnu comme le Dieu extraordinaire et redoutable qui a délivré Israël de l'Égypte (voir Jos 9.9).

Même plus tôt dans l'histoire d'Israël, au début de la conquête de Canaan, la prostituée païenne du nom de Rahab a confirmé qu'on accomplissait la volonté du Seigneur en disant aux espions israélites à Jéricho :

L'Éternel, je le sais, vous a donné ce pays ; la terreur que vous inspirez nous a saisis, et tous les habitants du pays tremblent devant vous. Car nous avons appris comment, à votre sortie d'Égypte, l'Éternel a mis à sec devant vous les eaux de la mer Rouge, et comment vous avez traité les deux rois des Amoréens au-delà du Jourdain, Sihon et Og, que vous avez dévoués par interdit. Nous l'avons appris, et nous avons perdu courage, et tous nos esprits sont abattus à votre aspect ; car c'est l'Éternel, votre Dieu, qui est Dieu en haut dans les cieux et en bas sur la terre (Jos 2.9-11).

Les Psaumes 105, 106 et 136 célèbrent tous la démonstration souveraine que Dieu a faite de sa puissance et de sa gloire en délivrant son peuple d'Égypte. Comme un certain commentateur biblique l'a fait observer, Pharaon s'est opposé ouvertement à Dieu, s'en faisant l'ennemi juré en pour-

suisant ses propres desseins ; toutefois, un dessein divin s'accomplissait en même temps dans sa vie. L'existence même de Pharaon s'explique par ce seul dessein, et par rien d'autre.

Or, par cette démonstration de puissance, Dieu a illustré deux grandes vérités. Il a délivré Israël dans le but de déverser sa **miséricorde** sur **qui il veut**, et il a suscité et détruit Pharaon dans le but de révéler la vérité corollaire, à savoir qu'**il endurecit qui il veut**. Sa volonté divine est seule à déterminer laquelle ce sera.

Moïse était Juif, alors que Pharaon était païen ; mais les deux étaient pécheurs. Les deux étaient meurtriers, et les deux ont été témoins des miracles de Dieu. Cependant, Moïse a été racheté, mais Pharaon ne l'a pas été. Dieu a suscité Pharaon afin de révéler sa gloire et sa puissance, et Dieu a usé de miséricorde envers Moïse afin de l'utiliser pour délivrer Israël, son peuple. Pharaon était un souverain, tandis que le peuple de Moïse était asservi à Pharaon. Mais Moïse a fait l'objet de la miséricorde et de la compassion de Dieu, parce que telle était la volonté de Dieu. L'œuvre du Seigneur est souveraine, et il agit entièrement selon sa propre volonté afin d'accomplir ses propres desseins. Il n'était pas question ici des soi-disant droits de l'un ou de l'autre de ces hommes, mais plutôt de la volonté souveraine de Dieu.

Précisons que le verbe **endurecit** rend *sklêrunô*, qui signifie littéralement « rendre dur », et qui signifie métaphoriquement « rendre têtu et obstiné ». Dans le livre de l'Exode, le récit de la confrontation entre Moïse et Pharaon rappelle dix fois le fait que Dieu a endureci le cœur de ce souverain (voir 4.21 ; 7.3,13). Ce même récit nous indique également que Pharaon a endureci son propre cœur (voir 8.28 ; 9.34), confirmant l'intervention de Dieu de son propre fait. De tels passages soulignent la tension humainement inapaisable qui existe entre la souveraineté de Dieu et la volonté de l'homme. Ésaï a été rejeté avant même qu'il naisse, et, avant sa naissance également, Judas a été choisi pour trahir Christ (voir Ac 1.16 ; Jn 6.70,71). Mais ces deux hommes ont choisi eux-mêmes d'opter pour le péché et l'incrédulité.

Au cours de son incarnation, Jésus a clairement révélé que le fait pour Dieu de choisir des hommes précède toujours le fait pour eux de le choisir, lui. En effet, il a dit à un groupe de Juifs incrédules : « Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ; et je le ressusciterai au dernier jour » (Jn 6.44). À une occasion ultérieure, il a expliqué à ses disciples : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais moi, je vous ai choisis » (Jn 15.16). Mais il a déclaré également à des Juifs incrédules : « C'est pourquoi je vous ai dit que vous mourrez dans vos péchés ; car si vous ne croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans vos péchés » (Jn 8.24). Selon



les paroles bien connues de Jean 3.18, Jésus a dit : « Celui qui croit en lui n'est point jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. » En raison de l'incrédulité naturelle et délibérée des hommes, Dieu est justifié de condamner ceux qui le méritent déjà.

\*\*RÉPONSE À LA DEUXIÈME QUESTION ANTICIPÉE

**Tu me diras : Pourquoi blâme-t-il encore ? Car qui est-ce qui résiste à sa volonté ? Ô homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase d'un usage vil ? Et que dire, si Dieu, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience des vases de colère prêts pour la perdition, et s'il a voulu faire connaître la richesse de sa gloire envers des vases de miséricorde qu'il a d'avance préparés pour la gloire ? Ainsi il nous a appelés, non seulement d'entre les Juifs, mais encore d'entre les païens, (9.19-24)**

La deuxième question, ou objection, que Paul a anticipée et à laquelle il répond est la suivante : **Pourquoi blâme-t-il encore ? Car qui est-ce qui résiste à sa volonté ?** Autrement dit, si dans sa souveraineté Dieu **fait miséricorde à qui il veut, et il endure qui il veut**, en quoi les êtres humains pourraient-ils être tenus pour responsables ? En quoi pourraient-ils être blâmés pour leur incrédulité et leur péché, quand leur destinée a déjà été déterminée divinement ? Encore une fois, un tel raisonnement remet en question la justice et l'équité de Dieu.

Lorsque Israël faisait la conquête de Canaan, « [la] guerre que soutint Josué contre tous ces rois [*cananéens*] fut de longue durée. Il n'y eut aucune ville qui fit la paix avec les enfants d'Israël, excepté Gabaon, habitée par les Héviens ; ils les prirent toutes en combattant. Car l'Éternel permit que ces peuples s'obstinent à faire la guerre contre Israël, afin qu'Israël les dévoue par interdit, sans qu'il y ait pour eux de miséricorde, et qu'il les détruise, comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse » (Jos 11.18-20).

De tels commandements de la part de Dieu, qui abondent dans l'Ancien Testament, semblent tout à fait capricieux et cruels pour l'esprit mondain et charnel, qui n'admet que ce qui convient à ses idées préconçues sur le bien et le mal, sur la justice et l'injustice. Par conséquent, il juge même Dieu selon ses propres normes finies, partiales et souillées par le péché.

La volonté parfaitement souveraine de Dieu est enseignée tout aussi clairement dans le Nouveau Testament. Plus loin dans l'épître à l'étude, Paul dira à ses lecteurs : « Ce qu'Israël cherche, il ne l'a pas obtenu, mais les élus l'ont obtenu, tandis que les autres ont été endurcis » (Ro 11.7). Dans sa première lettre aux Thessaloniens, il a d'ailleurs déclaré : « Car Dieu ne nous [*croyants*] a pas destinés à la colère, mais à la possession du salut par notre Seigneur Jésus-Christ » (1 Th 5.9).

Dans sa parfaite sagesse, et selon une justice et une équité tout aussi parfaites, Dieu a destiné certaines personnes à être sauvées par sa grâce et, à cause de leur péché et de leur incrédulité, en a destinés d'autres à être condamnés par sa colère. Au sujet des incroyants impénitents, Pierre écrit d'ailleurs : « Mais eux, semblables à des brutes qui s'abandonnent à leurs penchants naturels et qui sont nées pour être prises et détruites, ils parlent d'une manière injurieuse de ce qu'ils ignorent, et ils périront par leur propre corruption » (2 Pi 2.12).

De nombreuses critiques émises au sujet d'une telle doctrine, visant soi-disant à défendre la justice de Dieu, négligent de reconnaître que tout être humain depuis la chute ne mérite rien d'autre que Dieu le condamne avec justice à passer l'éternité en enfer. Si Dieu devait n'exercer *que sa justice*, personne ne pourrait être sauvé. Il est donc difficile pour lui de faire preuve d'injustice si, selon sa grâce souveraine, il choisit de destiner certains pécheurs au salut.

Ce n'est pas, bien entendu, que nous puissions pleinement comprendre ce que Dieu révèle au sujet de son élection et de sa prédestination souveraines. On ne peut l'accepter que par la foi, le reconnaissant comme vrai simplement parce que Dieu l'a déclaré vrai. En tant que croyants, nous savons que, en nous-mêmes, nous ne méritons que d'être rejetés et condamnés par Dieu. Mais nous savons également que, selon ses propres raisons souveraines, Dieu nous a choisis pour devenir ses enfants, et qu'en son temps et à sa manière il nous a conduits à la foi salvatrice en Jésus-Christ. Par contre, nous savons aussi que notre volonté humaine a joué un rôle dans notre salut. Jésus a dit : « Tous ceux que le Père me donne viendront à moi » (Jn 6.37a). Voilà ce que Dieu a choisi conformément à sa volonté. Mais Jésus a poursuivi aussitôt en disant : « [...] et je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi » (v. 37b). Il s'agit ici de ce que l'homme a choisi conformément à sa volonté, que Dieu agréé dans sa grâce en faveur de tous ceux qui croient en son Fils.

Continuant simplement de proclamer la justice et l'équité souveraines de Dieu, plutôt que d'essayer de les expliquer, Paul inverse maintenant les rôles en mettant sur la sellette ceux qui seraient tentés de douter du

Seigneur : **Ô homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester avec Dieu ?** Autrement dit, il est blasphématoire même de remettre en question, sans mentionner de nier, le droit que Dieu a de tenir les hommes pour responsables alors même qu'ils sont captifs de sa volonté souveraine.

D'après la manière dont Paul s'exprime, il est évident que ceux qui sont susceptibles de poser de telles questions ne cherchent pas à connaître la vérité de Dieu, mais plutôt à se justifier eux-mêmes. Pour excuser leur propre incrédulité, impiété, ignorance et rébellion spirituelle, ils seraient prêts à accuser Dieu d'injustice.

Mais étant donné que la compréhension humaine est si limitée, même les questions les plus sincères au sujet de l'élection et de la prédestination souveraines par Dieu doivent en définitive rester sans réponse. Comme nous l'avons déjà mentionné, il s'agit d'une des nombreuses vérités sur Dieu que nous devons accepter par la foi, simplement parce qu'il l'a révélée dans sa Parole.

S'appuyant de nouveau sur l'Ancien Testament, Paul continue de reprendre les incroyants présomptueux en démontrant l'absurdité pour quiconque de remettre en question les droits de Dieu. **Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase d'un usage vil ?**

Plusieurs siècles plus tôt, le prophète Ésaïe s'est servi de la même analogie :

Nous sommes tous comme des impurs, et toute notre justice est comme un vêtement souillé ; nous sommes tous flétris comme une feuille, et nos crimes nous emportent comme le vent. Il n'y a personne qui invoque ton nom, qui se réveille pour s'attacher à toi : Aussi nous as-tu caché ta face, et nous laissons-tu périr par l'effet de nos crimes. Cependant, ô Éternel, tu es notre père ; nous sommes l'argile, et c'est toi qui nous as formés, nous sommes tous l'ouvrage de tes mains (És 64.5-7).

Employant la même illustration, Jérémie a écrit :

Lève-toi, et descends dans la maison du potier ; là, je te ferai entendre mes paroles. Je descendis dans la maison du potier, et voici, il travaillait sur un tour. Le vase qu'il faisait ne réussit pas, comme il arrive à l'argile dans la main du potier ; il en refit un autre vase, tel qu'il trouva bon de le faire. Et la parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Ne puis-je pas agir

envers vous comme ce potier, maison d'Israël ? Dit l'Éternel. Voici, comme l'argile est dans la main du potier, ainsi vous êtes dans ma main, maison d'Israël ! (Jé 18.3-6.)

Bien qu'à un degré infiniment plus grand, Dieu est le créateur des hommes comme un potier est le créateur de ses vases d'argile. Et il n'est pas plus rationnel, et bien plus arrogant et insensé, pour les hommes de mettre en doute la justice et la sagesse de Dieu qu'il ne l'est, si cela était possible, pour un bol d'argile de mettre en doute les motivations et les desseins de l'artisan qui l'aurait créé.

À Érasme, son ami humaniste, Martin Luther a dit :

La simple raison humaine ne pourra jamais saisir toute la bonté et toute la miséricorde de Dieu ; alors on se fait un dieu qui nous plaît, qui n'endurcit personne, qui ne condamne personne, qui a pitié de tout le monde. On ne comprend pas qu'un Dieu juste puisse condamner ceux qui sont nés dans le péché, et qui n'y peuvent rien, mais qui doivent, en raison même de leur constitution naturelle, continuer dans le péché, et rester des enfants de colère. La réponse est la suivante : Dieu est impossible à saisir, et sa justice, ainsi que ses autres attributs, doivent donc être insaisissables. C'est d'ailleurs en raison de ce principe même que saint Paul s'est exclamé : « Ô profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont insondables, et ses voies incompréhensibles ! » Or, ses jugements nous seraient possibles à saisir si nous pouvions toujours les percevoir comme étant justes (voir *Martin Luther on the Bondage of the Will*, trans. J. I. Packer et O. R. Johnston [Westwood, New Jersey : Revell, 1957], p. 314-315).

Pour comprendre pleinement Dieu, il nous faudrait être l'égal du Dieu qui nous a créés – notion encore plus absurde que celle d'un vase d'argile étant l'égal du potier qui l'a façonné.

Que la souveraineté de Dieu puisse signifier dans sa plénitude, elle ne veut pas dire et ne peut pas vouloir dire qu'il a choisi que les hommes deviennent pécheurs. Le Dieu parfaitement saint et juste ne saurait être le moindre responsable de l'impiété de ses créatures. Énonçant clairement cette vérité, Jacques déclare : « Que personne, lorsqu'il est tenté, ne dise : C'est Dieu qui me tente. Car Dieu ne peut être tenté par le mal, et il ne tente lui-même personne » (Ja 1.13). Comme Habakuk l'a dit au Seigneur :

« Tes yeux sont trop purs pour voir le mal, et tu ne peux pas regarder l'iniquité » (Ha 1.13).

Comme dans le reste du chapitre 9 de l'épître aux Romains – comme dans le reste de l'Écriture, en fait –, par les trois derniers versets du passage à l'étude Paul ne tente pas de démontrer la source ni l'origine du mal ni même d'expliquer le fait humainement inexplicable que la justice de Dieu est conforme à sa droiture. L'apôtre fait simplement une déclaration sous forme de question : **Et que dire, si Dieu, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience des vases de colère prêts pour la perte ?**

Paul donne ensuite deux raisons pour lesquelles, bien que ses explications ne soient pas complètes, Dieu a permis que le péché entre dans son univers et le souille. Le mot grec traduit par **voulant** a une connotation beaucoup plus forte que son équivalent français. Le mot grec renferme l'idée d'une tentative marquée par la détermination, et non d'un acquiescement marqué par l'indifférence et l'impuissance.

Premièrement, Paul dit-il ici, Dieu a résolu de permettre au péché d'entrer dans sa création parce qu'il lui a fourni l'occasion de **montrer sa colère**. Dieu se glorifie en déversant **sa colère**, tout aussi sûrement que lorsqu'il déverse sa grâce, car ces deux attributs, de même que tous les autres, constituent sa nature et son caractère divins, qui sont parfaitement et éternellement fidèles à eux-mêmes et dignes d'adoration. Même la colère, la vengeance et la rétribution que Dieu déverse sur les pécheurs sont glorieuses, du fait qu'elles révèlent sa sainteté majestueuse.

Deuxièmement, Dieu a permis au péché d'entrer dans le monde afin de **faire connaître sa puissance**. Sa **puissance** se manifeste dans son jugement et son châtiment du péché. Les événements frappants qui font réfléchir et qui sont relatés dans les chapitres de clôture du livre de l'Apocalypse dépeignent la colère du jugement ultime de Dieu. Les plaies, le jugement sévère et toutes les autres malédictions qui y sont mentionnées ne laissent aucun doute quant au fait que le Seigneur jugera et éliminera tout péché et tout pécheur de la surface de la terre avant d'établir son royaume de mille ans. Lorsque Christ descendra du ciel dans son vêtement maculé de sang, sur son cheval blanc et brandissant une épée, il vaincra l'Antéchrist et tous ses disciples impies. La **puissance** de Dieu, qu'il a déployée à l'origine lors de la création, s'avérera tout aussi glorieuse dans la destruction. Il la manifestera merveilleusement dans sa conquête vengeresse, mais parfaitement juste et justifiée, de tous les ennemis qui auront tenté de triompher de lui.

Dieu a tous les droits d'agir glorieusement dans un tel jugement, mais, par sa miséricorde, il **a supporté avec une grande patience** un monde de

pécheurs. Il **a supporté** leur incrédulité, leur rejet, leur haine, leurs blasphèmes et leurs iniquités, tout en attendant avec patience qu'ils se repentent (voir Ps 103.8 ; 2 Pi 3.9).

L'expression **des vases de colère prêts pour la perte** constitue certainement dans toute l'Écriture une description des incroyants des plus tragiques. Bien entendu, Paul parle ici de **vases humains** impies et impénitents, qui essuieront tous la **colère** ultime de Dieu, étant tous **prêts pour la perte** à cause de leur propre rejet de Dieu. Comme nous l'avons déjà mentionné, ce n'est pas que Dieu *rende les hommes pécheurs*, mais il les laisse *dans leur péché* à moins qu'ils s'en repentent et se tournent vers son Fils pour obtenir la délivrance.

Le verbe grec rendu par **prêts** est employé à la voix passive. Ce n'est donc pas Dieu qui accomplit cette préparation. Cet emploi de la voix passive indique très clairement que la responsabilité n'est pas attribuable à Dieu, mais repose entièrement sur les épaules de ceux qui refusent d'écouter sa Parole et de croire en son Fils. Ils sont **prêts à cause de leur propre rejet** à entrer dans un lieu (l'enfer) que Dieu a préparé, pas à l'origine pour eux, mais « pour le diable et pour ses anges » (Mt 25.41).

Cette vérité, qui fait réfléchir, au sujet des incroyants a pour corollaire une vérité réconfortante au sujet des croyants : **et s'il a voulu faire connaître la richesse de sa gloire envers des vases de miséricorde qu'il a d'avance préparés pour la gloire ? Ainsi il nous a appelés, non seulement d'entre les Juifs, mais encore d'entre les païens.**

Dieu a permis au péché d'entrer dans le monde non seulement pour montrer sa colère et pour faire connaître sa puissance, mais aussi pour **faire connaître la richesse de sa gloire** en témoignant sa grâce **envers des vases de miséricorde** (voir Ép 2.6,7), c'est-à-dire des gens **qu'il a d'avance préparés pour la gloire**. Dans ce cas-ci, le verbe grec rendu par **préparés** est employé à la voix active, et le sujet de l'action est précisément Dieu (**il**). La grande œuvre que Dieu a accomplie en sauvant les élus déploie sa gloire devant tous les anges et tous les hommes (voir Ap 5.9-14). Il a le droit absolu de révéler et de montrer son caractère de quelque manière qu'il le veut, que ce soit en condamnant les incroyants selon sa justice ou en les rachetant selon sa grâce.

L'Écriture indique clairement que personne n'est sauvé sans la foi en Christ, car Dieu exige souverainement que l'homme réponde à l'appel de sa grâce. Cependant, le salut n'a pas pour but principal de profiter à ceux qui sont sauvés, mais plutôt d'honorer le Dieu qui les sauve, en faisant **connaître la richesse de sa gloire envers des vases de miséricorde**. Les croyants sont sauvés sans le moindre mérite ni la moindre œuvre de leur

part, afin que Dieu puisse manifester **sa gloire**, qui se voit dans la grâce, la miséricorde, la compassion et le pardon qu'il est seul à accorder à ceux qui viennent à Christ.

Paul termine le passage à l'étude en **nous** identifiant – c'est-à-dire, lui-même ainsi que tous les autres croyants – comme les **vases de miséricorde** que Dieu nous a prédestinés à être. Tout croyant compte au nombre de ceux qu'il **a appelés, non seulement d'entre les Juifs, mais encore d'entre les païens**. Voilà la vérité glorieuse de l'offre universelle de la grâce de Dieu.

La vérité insondable selon laquelle Dieu choisit certains hommes pour les destiner au salut et certains autres pour les destiner à la perdition ne nous est pas révélée dans le but de nous confondre ou de nous contrarier, et certainement pas dans celui de nous amener à mettre en doute les attributs de la personne de Dieu. Cette vérité a été donnée, en fait, pour montrer la gloire et la souveraineté de Dieu à tous les hommes. Elle a été donnée également dans le but de rendre les croyants reconnaissants de ce que Dieu les a choisis, eux qui, en eux-mêmes, n'étaient pas et ne sont toujours pas plus dignes du salut que ceux qui restent perdus.

En faisant preuve de miséricorde et en jugeant le péché, Dieu ne fait aucune distinction en matière de race, d'origine ethnique, de nationalité, d'intelligence, ni même de mérite moral ou religieux. Il ne fait de distinction qu'entre ceux qu'il a élus et ceux qu'il n'a pas élus. Il s'agit d'une vérité difficile à accepter, car elle va tout à fait à l'encontre des inclinations et des normes naturelles de l'homme. À l'homme naturel, elle semble être d'injustice criante, et même le mieux instruit et le plus fidèle des croyants ne peut l'expliquer pleinement. Mais cette vérité est tout à fait biblique, et compte parmi les vérités que Paul a enseignées et que Pierre dit être « difficiles à comprendre, dont les personnes ignorantes et mal affermisses tordent le sens, comme celui des autres Écritures, pour leur propre ruine » (2 Pi 3.16).

Dans le cas de ceux qui reçoivent la Parole de Dieu comme inerrante, il existera toujours une tension entre le fait de reconnaître pleinement la volonté souveraine de Dieu et celui de reconnaître pleinement son exigence de la foi humaine. Nous ne pouvons croire que ce que l'Écriture enseigne, acceptant dans notre cœur ce que nous ne pouvons expliquer par notre esprit.

Et même si l'Écriture indique clairement que Dieu élit et rejette uniquement selon sa souveraineté divine, elle indique tout aussi clairement que Dieu ne tire aucun plaisir de la mort du méchant (Éz 18.32) et ne souhaite pas même qu'une seule personne périsse (2 Pi 3.9). Sans compromettre sa

---

sainteté ni sa justice, Jésus nous assure ceci : « [...] je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi » (Jn 6.37).

Ils chantaient le cantique de Moïse, le serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau, en disant : Tes œuvres sont grandes et admirables, Seigneur, Dieu tout-puissant ! Tes voies sont justes et véritables, rois des nations ! Qui ne craindrait, Seigneur, et ne glorifierait ton nom ? Car seul tu es saint. Et toutes les nations viendront, et t'adoreront, parce que tes jugements ont été manifestés (Ap 15.3,4).